



+CIFRC

STRATÉGIE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE RELATIVE À LA MOBILISATION DE LA JEUNESSE

JETER DES PONTS,
LEVER LES OBSTACLES

REMERCIEMENTS

L'achèvement du projet de Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse 2.0 (SMJ 2024), qui marque une nouvelle étape dans la promotion d'une mobilisation constructive de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale, nous rappelle l'impact profond que peuvent avoir des jeunes dirigeants autonomes et compétents sur le développement mondial.

La Commission de la jeunesse de la Fédération internationale pour la période 2019-2024 exprime sa plus vive gratitude à Mme Luciana Marino, de la Croix-Rouge argentine, Mme Mozhdeh Zinger, de la Société du Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran, M. Inri Dominic Flores, de la Croix-Rouge philippine, M. June Munyongani, de la Croix-Rouge du Zimbabwe, et M. Rui Jorge Cancela Ribeiro, de la Croix-Rouge portugaise. Avec quatre membres de la Commission – Mme Jie Michelle Chew Shi, du Croissant-Rouge de Malaisie, Mme Miriana Joseph Bader, de la Croix-Rouge libanaise, Mme Silvia Patricia Gelvez Delgado, de la Société de la Croix-Rouge colombienne, et M. Bas van Rossum, de la Croix-Rouge néerlandaise –, ils ont formé l'Équipe de base du projet de SMJ 2.0, qui était à la fois représentative des régions et respectueuse de l'équilibre hommes-femmes.

Ces neuf jeunes dirigeants exceptionnels ont fait preuve d'un dévouement sans faille et d'une expertise remarquable en matière de mobilisation de la jeunesse et de réflexion stratégique. Ils ont incarné l'esprit de collaboration et d'inclusion. En tant que volontaires, ils ont dirigé avec succès un projet exigeant de deux ans, véritablement « conduit par les jeunes et approuvé par la Fédération internationale », prouvant que les jeunes sont des guides d'opinion et une source d'inspiration pour leurs pairs.

La Commission de la jeunesse exprime également sa profonde gratitude à la Société de la Croix-Rouge colombienne et à la Croix-Rouge philippine pour le généreux soutien apporté à l'organisation des ateliers de rédaction de la Stratégie 2.0, en collaboration avec le Secrétariat de la Fédération internationale. Ces ateliers ont fourni aux membres de l'Équipe de base des occasions précieuses de discuter avec les jeunes au niveau local et de constater les projets efficaces mis en œuvre par les jeunes au niveau communautaire. Ces expériences ont enrichi le projet de Stratégie 2.0, renforçant encore la détermination de l'Équipe de base à établir de véritables liens entre les aspirations mondiales et les pratiques locales.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2023. Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

Nous contacter

Adresse: Secrétariat de la Fédération internationale, Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209

Address: Postale: Case postale 303, 1211 Genève 19, Suisse

T +41 (0)22 730 42 22 | **F** +41 (0)22 730 42 00 | **E** secretariat@ifrc.org | **W** ifrc.org

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
AVANT-PROPOS	4
À PROPOS DE LA STRATÉGIE	6
Objectif du présent document	6
À qui la stratégie s'adresse-t-elle en premier lieu ?	7
Comment utiliser le présent document ?	7
CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET DÉFINITIONS CLÉS	8
Principes fondamentaux et valeurs humanitaires	8
Stratégie 2030	8
Textes statutaires de la Fédération internationale	9
La Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse	9
La Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse	10
Définitions clés	10
COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS QUI FAÇONNENT LA VIE DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES, ET COMMENT	11
Ce que nous constatons au niveau mondial	11
Influences plus spécifiques	12
Nos contributions à la sécurité, à la sûreté et au bien-être	12
Comment faire en sorte de prospérer ensemble	13
ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES JEUNES	14
NOS APPROCHES	15
Approche conduite par les jeunes et approuvée par la Société nationale	15
Les trois possibilités de mobilisation des jeunes	16
Les jeunes en tant que dirigeants	16
Les jeunes en tant que volontaires	16
Les jeunes en tant que membres des communautés touchées	17
Fluidité et interconnexion des trois possibilités de mobilisation de la jeunesse	18
Approche fondée sur trois composantes: l'éducation, l'autonomisation et la création d'environnements facilitateurs	18
L'éducation	18
L'autonomisation	19
La création d'environnements facilitateurs	19
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS RECOMMANDÉES POUR GARANTIR UNE MOBILISATION CONSTRUCTIVE DE LA JEUNESSE	20
Mobilisation des jeunes en tant que dirigeants	21
Mobilisation des jeunes en tant que volontaires	22
Mobilisation des jeunes en tant que membres des communautés touchées	23
ANNEXE	24
Concepts clés	24
Évaluation du succès et de l'impact	27
Rôles et responsabilités	28
Glossaire	31
Comment la présente Stratégie a été élaborée	34
Ressources	37

AVANT-PROPOS



© Croix-Rouge chilienne et Croix-Rouge du Belize

La Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse (SMJ) est un guide institutionnel stratégique qui énonce des recommandations pour mettre en pratique nos engagements relatifs au rôle des enfants, des adolescents et des jeunes adultes au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle s'appuie sur la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse (2017), qui reconnaît formellement le rôle essentiel des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans la réalisation de notre vision d'un monde dans lequel les souffrances humaines sont évitées et allégées, la dignité humaine est protégée et la paix est favorisée.

Le présent document mis à jour s'appuie sur les bases jetées par la précédente Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse (2013). Nous avons écouté les voix des jeunes des quatre coins du monde afin de comprendre les

défis uniques auxquels ils font face. Guidée par les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), la présente stratégie dessine un monde dans lequel les jeunes jouent le rôle de contributeurs actifs, de décideurs et de dirigeants au sein de notre organisation. Elle trace une feuille de route qui guide sa mise en œuvre par les Sociétés nationales.

Les dernières années ont été marquées par une forte augmentation des catastrophes tant naturelles que provoquées par l'homme, ce qui a entraîné une hausse des besoins humanitaires.¹ L'augmentation des catastrophes est principalement due à la hausse des aléas climatiques et météorologiques, tels que les inondations et les sécheresses. Face aux répercussions de cette augmentation des catastrophes, auxquelles s'ajoutent des crises et des conflits prolongés, le réseau de la Fédération internationale, avec ses quelque

¹ ONU info, "Emergency aid needs set to rise by 17% to assist 274 million, UN humanitarians warn"

16 millions de volontaires répartis dans plus de 191 pays², est particulièrement bien placé pour aider à remédier aux vulnérabilités et à atténuer les risques auxquels font face les communautés. Cela exige notamment de faire face aux crises individuelles et de contribuer au renforcement de la résilience communautaire, par le biais à la fois de l'aide humanitaire et des efforts de développement.

Les jeunes sont des acteurs essentiels du réseau de la Fédération internationale. Au fil des ans, les personnes âgées de moins de 30 ans³ ont représenté le plus grand groupe de volontaires des Sociétés nationales dans le monde. Leur temps, leurs compétences et leur créativité constituent un atout inestimable pour remplir notre mandat humanitaire et notre rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics. Toutefois, ce n'est pas seulement le nombre de jeunes volontaires qui motive les Sociétés nationales à mobiliser expressément les jeunes ; leurs perspectives uniques et leur façon d'appréhender le monde favorisent également de nouveaux modes de pensée, d'engagement et d'expérimentation, enrichissant ainsi les programmes et les services du réseau de la Fédération internationale.

En tant que membres des communautés et personnes engagées auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes aident à accélérer la mise en œuvre de l'engagement de la Fédération internationale en faveur de la localisation et de la représentation. Leurs contributions sont essentielles dans le domaine des premiers secours et des soins de santé à base communautaire et facilitent par ailleurs la mise en œuvre de pratiques innovantes comme l'initiative « One WASH » (« Une approche en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène »), qui englobe l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé publique. Les jeunes jouent

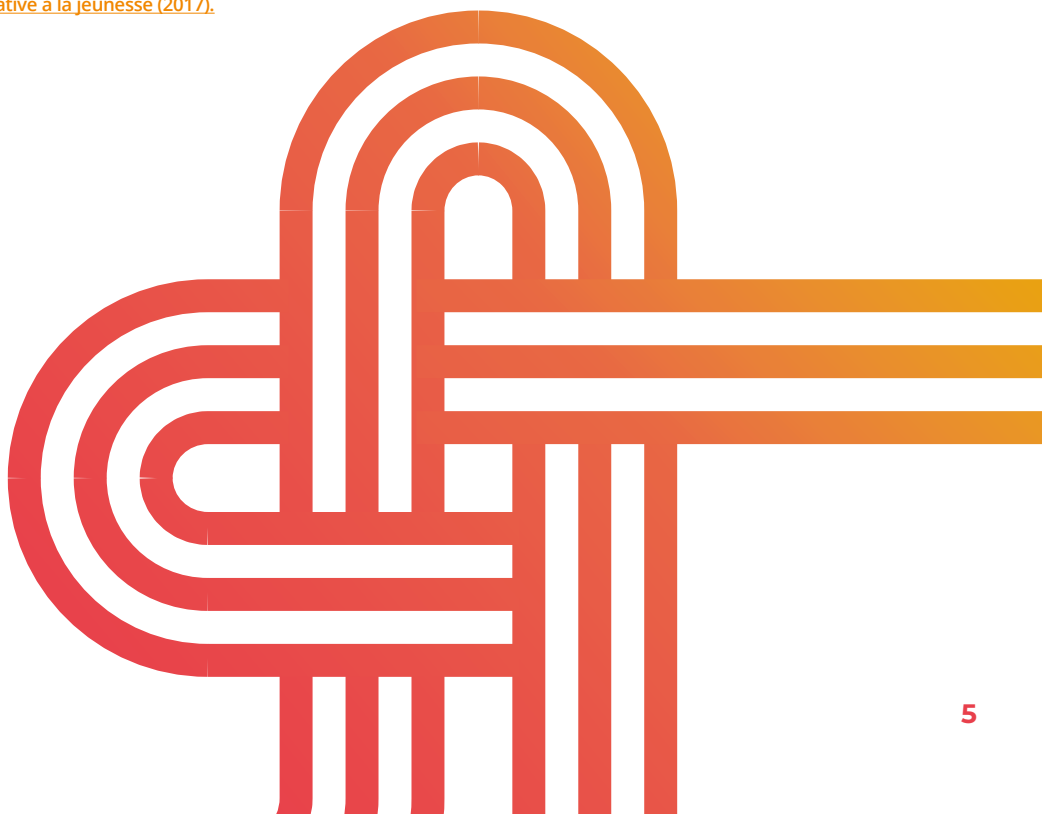
en outre un rôle stratégique dans la réalisation de nos aspirations en matière d'interaction avec les communautés et de redevabilité à leur égard, de sorte que nous devenions un réseau plus résistant aux risques, et dans la mise en œuvre des principes de protection des enfants, des adolescents et des groupes défavorisés. Enfin, les jeunes soutiennent nos programmes liés à la migration, dans le cadre desquels nous avons étendu l'aide et la protection au-delà des frontières et le long des routes migratoires.

La mise en œuvre de la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse est un effort collaboratif, un engagement collectif à mobiliser l'énergie, la créativité et la résilience des jeunes pour bâtir des communautés plus résilientes. Plus précisément, la SMJ reprend ce qui fonctionne le mieux pour promouvoir un engagement constructif de la jeunesse et souligne l'hétérogénéité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. En outre, la SMJ définit les notions et les approches clés pour garantir le succès de la mobilisation de la jeunesse. Enfin, elle reconnaît davantage le rôle des jeunes volontaires en première ligne de toutes nos actions.

Notre ambition est que la SMJ devienne notre guide institutionnel en matière de collaboration intergénérationnelle et serve d'instrument stratégique pour renforcer la mobilisation constructive de la jeunesse et réaliser ainsi notre mission humanitaire.

² [Base de données et système de compte rendu à l'échelle de la Fédération \(FDRS\).](#)

³ [Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse \(2017\).](#)



À PROPOS DE LA STRATÉGIE

Dans cette section, nous présentons l'objectif et le public de cette stratégie, avant de fournir des exemples d'utilisation.

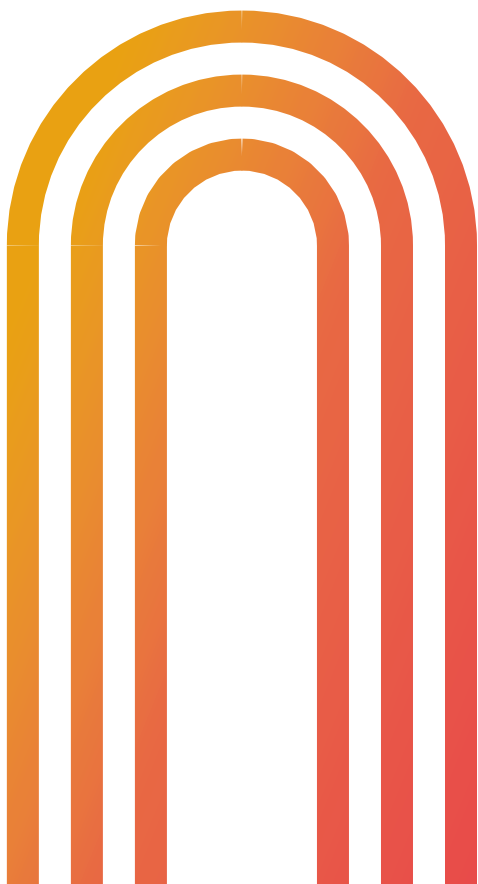


Objectif du présent document

Le présent document s'appuie sur la précédente Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse, approuvée par l'Assemblée générale de la Fédération internationale en 2013, pour fournir un guide pratique en matière de mobilisation constructive de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale.

Conformément à la Stratégie 2030 de la Fédération internationale, la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse a pour objectif d'aider les Sociétés nationales et le Secrétariat de la Fédération internationale à améliorer les stratégies nationales de mobilisation de la jeunesse et à renforcer les approches qui guident actuellement le travail avec et pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

La SMJ n'est pas un document indépendant, car elle aura un impact trans-organisationnel sur le fonctionnement et la culture organisationnelle des Sociétés nationales. Avec la Politique relative à la jeunesse, la Politique relative au développement des Sociétés nationales, la Politique en matière de protection de l'enfance, la Politique relative au volontariat et le cadre relatif à l'interaction avec les communautés et la redevabilité (CEA), elle contribue à faire de la mobilisation constructive de la jeunesse un pilier de la Fédération internationale pour renforcer la résilience tant des Sociétés nationales que des communautés locales.





© Croissant-Rouge arabe syrien

À qui la stratégie s'adresse-t-elle en premier lieu ?

La SMJ s'adresse principalement aux jeunes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et aux membres de la gouvernance et de la direction des Sociétés nationales. Il est essentiel que ces deux groupes soient parfaitement informés et convenablement équipés pour guider les décisions stratégiques et fournir des conseils opérationnels afin de faire avancer la mobilisation de la jeunesse dans toutes les structures des Sociétés nationales. Il revient à ces dernières, avec le soutien du Secrétariat de la Fédération internationale, de rendre la SMJ accessible et pertinente sur le plan opérationnel pour leurs propres programmes, services, opérations et structures de gouvernance et de direction.

Comment utiliser le présent document ?

La SMJ sert de guide pour l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies et de plans stratégiques nationaux de mobilisation de la jeunesse. Ces initiatives doivent être dirigées par les jeunes et mises en œuvre dans leur intégralité dans toute la Société nationale, qui doit se l'approprier (voir la section « Nos approches »). Les dirigeants de la Société nationale joueront donc un rôle crucial dans la mise en œuvre de la SMJ au sein de leur organisation.

Aux niveaux national et local, la SMJ peut servir de document de référence mondial, de document de plaidoyer, de guide opérationnel et de référence pour créer des listes de contrôle, des tableaux de bord, etc.

Les Sociétés nationales peuvent également l'utiliser pour élaborer des outils de développement du volontariat axés sur les jeunes, mettre en place des réseaux Jeunesse locaux et nationaux et des plateformes de collaboration interrégionales, et prendre davantage en compte la voix des jeunes dans leurs programmes, leurs services et leurs organes décisionnels.

CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET DÉFINITIONS CLÉS

Dans cette section, nous présentons le contexte global, les piliers d'une mobilisation constructive de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale et les principales définitions.

Principes fondamentaux et valeurs humanitaires

Notre objectif est de bâtir un monde dans lequel chaque personne est incluse sur le plan social et reçoit de la compassion et dans lequel la diversité est accueillie et célébrée. Guidés par les Principes fondamentaux, nous nous employons à promouvoir et à soutenir les initiatives qui favorisent des sociétés plus inclusives, plus équitables et plus solidaires. Dans la continuité de la Stratégie 2020, le réseau de la Fédération internationale renouvelle son engagement à promouvoir une culture de la non-violence et de la paix. Les valeurs humanitaires et les compétences personnelles, telles que l'empathie, la pensée critique, l'action sans jugement et l'écoute active, transforment les Principes fondamentaux, en tant que notions abstraites, en principes applicables.

Stratégie 2030

Au cours des trois dernières décennies, le réseau de la Fédération internationale a été à l'avant-garde de la création de possibilités de mobilisation adaptées aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes. Ces possibilités reconnaissent leurs capacités, leurs droits et leur potentiel, tout en répondant à leurs besoins et en prenant en compte leurs vulnérabilités, y compris les vulnérabilités émergentes ou qui ne sont pas immédiatement visibles. S'appuyant sur cette vaste expérience et sur les contributions de quelque 5 000 jeunes, la Stratégie 2030 de la Fédération internationale esquisse la vision d'un réseau de la Fédération internationale qui reconnaît le rôle essentiel que jouent les jeunes dans le renforcement d'une résilience centrée sur les personnes.



© Croissant Rouge de Malaisie

Nous aspirons à devenir un réseau composé d'une multitude d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes compétents, autonomes et protégés qui sont en mesure de participer à l'action humanitaire. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, dans le cadre de la Stratégie 2030, à instaurer des cultures, des espaces et des institutions qui soient conçus pour les jeunes et dirigés par eux. Plus concrètement, en tant que réseau de la Fédération internationale, nous nous attachons à réduire la bureaucratie et à mettre en place des structures organisationnelles plus horizontales qui permettent une action rapide et qui renforcent notre impact. Dans le cadre de nos efforts visant à favoriser une mobilisation constructive de la jeunesse, nous nous efforçons de lever les obstacles à l'innovation et à l'expérimentation au sein du réseau de la Fédération internationale.

Sur le plan institutionnel, l'approche de la Fédération internationale en matière de mobilisation de la jeunesse s'appuie sur les textes statutaires et est renforcée et développée plus avant dans la Politique relative à la jeunesse et la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse de la Fédération internationale.

Textes statutaires de la Fédération internationale

Les Statuts de la Fédération internationale définissent la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale comme un organe statutaire directement rattaché au Conseil de direction de l'organisation et précisent ses rôles, ses responsabilités, sa représentation régionale et les critères d'éligibilité de ses membres, y compris la limite d'âge pour les candidats potentiels. Les Statuts définissent également le processus d'élection des membres de la Commission de la jeunesse, dans le cadre duquel seuls les délégués Jeunesse sont habilités à voter. Les Statuts disposent en outre que le/la président-e de la Commission de la jeunesse est un membre à part entière du Conseil de direction de la Fédération internationale.

La Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse

Fondée sur les textes statutaires, la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse définit le cadre universel régissant les activités menées avec et pour les jeunes, quelle que soit la culture et le contexte. Elle sert de point de référence au niveau mondial pour garantir la cohérence et la redevabilité des efforts de mobilisation menés par les jeunes et par les Sociétés nationales. Elle présente la valeur ajoutée qu'apportent les jeunes à la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les trois possibilités de mobilisation des jeunes (en tant que dirigeants, en tant que volontaires et en tant que membres des communautés touchées) et une liste d'indicateurs de réussite en matière de mobilisation de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale.

La Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse

Complétant la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse, la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse présente les trois possibilités de mobilisation des jeunes et l'approche fondée sur trois composantes (l'éducation, l'autonomisation et la création d'environnements facilitateurs), et propose des orientations stratégiques concrètes et des actions recommandées pour favoriser une mobilisation constructive de la jeunesse.

Définitions clés

LA JEUNESSE ET LES TRANCHES D'ÂGE

Dans le contexte de la mobilisation de la jeunesse aux niveaux mondial et régional, les termes « jeunesse » et « jeunes » couvrent les personnes âgées de 5 à 30 ans. Ils incluent ainsi les enfants (5 à 12 ans), les adolescents (13 à 17 ans) et les jeunes adultes (18 à 30 ans).

Au niveau national, les Sociétés nationales adhèrent à la définition convenue à l'échelle de la Fédération et, si nécessaire, adaptent cette définition en fonction de la législation nationale (Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse, 2017).

LA MOBILISATION CONSTRUCTIVE DE LA JEUNESSE

L'expression « mobilisation constructive de la jeunesse » renvoie à la fois à l'action menée par les jeunes et au développement de la jeunesse, qui sont des domaines qui se renforcent mutuellement et qui doivent être promus de manière concomitante. Elle consiste à garantir la participation active et constructive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, en veillant à ce que leurs voix soient prises en compte dans l'action humanitaire, y compris au niveau de la gouvernance, de la direction et de la fourniture des programmes et des services.

En tant qu'approche, la mobilisation constructive de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale va au-delà d'une participation symbolique et suppose un partenariat égalitaire entre les générations et les pairs.

LE VOLONTARIAT AU SEIN DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

L'engagement collectif de la Fédération internationale en faveur du volontariat, en tant que Principe fondamental du Mouvement, est énoncé dans la Politique de la Fédération internationale relative au volontariat. La Stratégie 2030 souligne qu'inspirer et favoriser le volontariat est l'une des principales transformations requises pour relever les défis à venir.

Attirer les jeunes vers les services et les programmes de volontariat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est essentiel, car ils apportent une vision complexe et en temps réel des catastrophes et des crises humanitaires dans les communautés locales. En outre, le volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge rassemble des personnes d'horizons divers et crée des possibilités de prise de décision intergénérationnelle à tous.

HÉTÉROGÉNÉITÉ ET PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES

Si l'âge, le genre et le handicap sont les principaux critères de diversité et d'inclusion du réseau de la Fédération internationale, nous reconnaissons leurs limites intrinsèques. Le réseau de la Fédération internationale va au-delà de ces critères, en reconnaissant qu'il existe des identités multiples et que les jeunes forment une catégorie hétérogène composée de divers groupes.

Par exemple, nous tenons compte des différences d'accès aux ressources et aux possibilités, notamment à des informations adaptées aux enfants et aux jeunes, à des espaces sûrs, à une éducation de qualité et à des soins de santé. En outre, il est important de déterminer le niveau de respect des droits de l'enfant et l'exposition des enfants, des adolescents et des jeunes adultes à la violence, aux conflits ou aux crises prolongées afin de mettre au point des stratégies et des projets qui favorisent une mobilisation constructive de la jeunesse.

Le fait de reconnaître la diversité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes nous permet de mieux comprendre la façon dont les différents groupes de jeunes appréhendent le monde et, ainsi, de cocréer des projets qui sont adaptés à leurs besoins réels et conformes au devoir de [protection de l'intégrité personnelle](#).

COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS QUI FAÇONNENT LA VIE DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES, ET COMMENT¹

La présente section vise à lancer un débat au sein des Sociétés nationales sur la mesure dans laquelle nous comprenons l'impact des réalités changeantes qui façonnent la vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Une mobilisation constructive de la jeunesse exige notamment d'avoir une vision actualisée des groupes et des communautés que nous mobilisons. C'est pourquoi nous abordons une série de réalités et de tendances mondiales qui devront être prises en considération à l'heure d'élaborer des stratégies nationales de mobilisation de la jeunesse.

Seul un engagement en faveur de l'apprentissage continu nous permettra de conserver notre statut d'organisation locale de choix pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et d'exercer une influence positive sur les générations à venir.

Ce que nous constatons au niveau mondial

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes grandissent dans un monde marqué par l'instabilité économique et par une escalade des défis environnementaux. Nombre d'entre eux sont confrontés à des problèmes de santé mentale et de bien-être, souvent exacerbés par la pression et les attentes irréalistes de la société.

En période de choc et de stress provoqués par l'exposition à des aléas ou à des catastrophes, les compétences et les capacités cognitives des personnes peuvent être temporairement altérées. Toutefois, la situation tend à être particulièrement difficile pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes en comparaison avec les autres groupes d'âge. Dans la période qui suit l'aléa ou la catastrophe, ils peuvent ne pas posséder les capacités, les compétences ou la résilience sur lesquelles les générations plus âgées peuvent généralement compter.

Même lorsqu'ils sont autonomes et capables d'agir, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes peuvent se retrouver vulnérables face à des chocs ou à des aléas à des moments critiques de leur transition vers l'âge adulte et l'indépendance. En outre, les parcours de vie que les jeunes suivent normalement dans leurs communautés sont souvent perturbés à la suite d'événements de ce type.

¹ Section rédigée sur la base de documents internes destinés au Conseil de direction de la Fédération internationale et des rapports sur les consultations menées par les Sociétés nationales auprès des jeunes (2018-2023).

Ce n'est qu'en prenant des décisions fondées sur des données et en investissant dans les actions dirigées par des jeunes et dans le développement de la jeunesse que nous pourrions exploiter les connaissances intergénérationnelles et favoriser une action humanitaire fondée sur des principes au sein des communautés.

Influences plus spécifiques

1. Au sein de la catégorie hétérogène que forment les jeunes, certains groupes, tels que les enfants migrants et réfugiés non accompagnés, les jeunes sans domicile fixe ou sans statut juridique reconnu, les filles et les jeunes femmes, les jeunes issus de minorités autochtones et ethniques, les jeunes vivant avec un handicap et les jeunes vivant dans des établissements informels, restent invisibles, trop souvent laissés pour compte et incapables de rebondir.
2. Les crises prolongées ont des conséquences durables sur la croissance et le développement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Les graves perturbations à l'échelle des communautés qui ont un impact sur les moyens de subsistance, l'accès à l'éducation, la sécurité générale, la santé physique et mentale et le bien-être ont des répercussions à long terme sur les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et sur leurs droits.
3. Les phénomènes météorologiques extrêmes et la hausse des températures ont des effets cumulés, tels que le travail des enfants, une malnutrition sévère, un accès restreint à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement, des mariages précoces et des interruptions de l'éducation, y compris une baisse de la fréquentation scolaire². Ces effets persisteront et représenteront une menace durable pour le bien-être et les perspectives d'avenir des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans les années à venir.
4. Les répercussions économiques de la récente pandémie ont plongé des millions d'enfants dans la pauvreté et exposé les filles à un risque accru de mariage et de grossesse. Le non-respect et la non-protection des droits sexuels et reproductifs, l'exposition à la violence et la toxicomanie sont également à l'origine de traumatismes à multiples facettes à court et à long terme qui affectent la santé émotionnelle, physique et mentale.

2 [Hub mondial de Genève pour l'éducation dans les situations d'urgence.](#)

Par ailleurs, les jeunes adultes, en tant que groupe démographique, se retrouvent souvent dans des emplois mal payés et instables. Comme ils viennent d'arriver sur le marché du travail, ils n'ont que peu, voire pas du tout, d'économies. Profitant du manque d'engagement structurel des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et de leur besoin d'appartenance et de mener une vie qui a du sens, les groupes criminels organisés saisissent souvent l'occasion de recruter des enfants dans leurs réseaux.

Nos contributions à la sécurité, à la sûreté et au bien-être

Les jeunes s'engagent activement au sein de leurs communautés, défendent des causes et sont à l'origine de transformations positives. Ils sont généralement considérés comme la génération de l'espoir et du changement face aux crises environnementales et climatiques, adoptant sans crainte des modes de vie justes pour notre planète.

Ils sont curieux, utilisent les nouveaux réseaux sociaux pour rester interconnectés et connaissent bien leurs valeurs, qu'ils traduisent avec ferveur en actions sous la forme d'initiatives locales, de campagnes numériques et de projets communautaires axés sur des questions telles que la pauvreté, les inégalités, l'injustice sociale et une véritable représentation. Par le biais de leur activisme collectif, ils redéfinissent les normes sociétales et plaident en faveur d'un avenir plus durable et plus équitable.

Toutefois, même les jeunes proactifs et engagés peuvent rencontrer des difficultés, telles que la peur de l'échec, le sentiment que leurs efforts sont insuffisants et la crainte de décevoir l'organisation, les autres volontaires ou leur communauté. Faute d'un soutien suffisant, ils peuvent avoir l'impression de ne pas avoir les compétences et les ressources essentielles et le temps/la capacité de s'acquitter de leurs tâches et/ou la capacité de protéger efficacement leurs pairs.

Lors des interventions en cas de catastrophe et/ou de conflit, les volontaires peuvent être confrontés à des attentes élevées de la part des communautés locales, qui attendent d'eux qu'ils « sauvent le monde » ou « apportent rapidement des solutions », tout en fournissant des services volontaires dans des environnements souvent complexes. Dans les situations de conflit, ces pressions peuvent être associées à des récits à forte charge politique qui peuvent pousser les personnes à se mettre en danger. Les jeunes volontaires qui fournissent des services dans des environnements instables sont particulièrement vulnérables aux pressions croissantes exercées par les communautés et par leurs pairs, ainsi qu'à la propagande culpabilisante ou héroïque.

La présente Stratégie fournit au réseau de la Fédération internationale des connaissances et des outils fondamentaux pour soutenir de manière adéquate les enfants, les adolescents et les jeunes adultes dans leur rôle de volontaires et pour respecter leurs droits. Plus précisément, la Stratégie aide à adapter les normes de la Fédération internationale relatives à la sécurité, à la sûreté et au bien-être des volontaires de façon à soutenir les groupes de jeunes volontaires. En outre, elle permet d'aller au-delà des premières mesures immédiates et d'encourager les jeunes à participer au renforcement de la résilience des communautés en s'engageant pour des causes.

Comment faire en sorte de prospérer ensemble

L'action humanitaire fondée sur des principes et les efforts de développement menés par le réseau de la Fédération internationale sont essentiels pour éviter que les générations futures n'héritent d'un monde moins inclusif. En renforçant la cohésion sociale au sein des communautés et en améliorant les mesures de protection de l'intégrité personnelle, le réseau de la Fédération internationale contribue à bâtir un avenir plus équitable. L'équité, en tant que valeur humanitaire, sera fondamentale pour permettre au réseau de la Fédération internationale de garantir l'accès de tous aux services et à l'aide humanitaire, en particulier lorsque le droit à un accès équitable n'est pas garanti par la législation nationale ou n'est pas assuré dans la pratique et en temps réel. En tant qu'acteur clé de la préparation, le réseau de la Fédération internationale sait qu'une préparation efficace ne peut conduire à des opérations d'urgence réussies que si elle est fondée sur la confiance, l'équité et l'action locale. Il n'est donc pas surprenant que ces trois facteurs de succès soient ancrés dans les valeurs humanitaires.

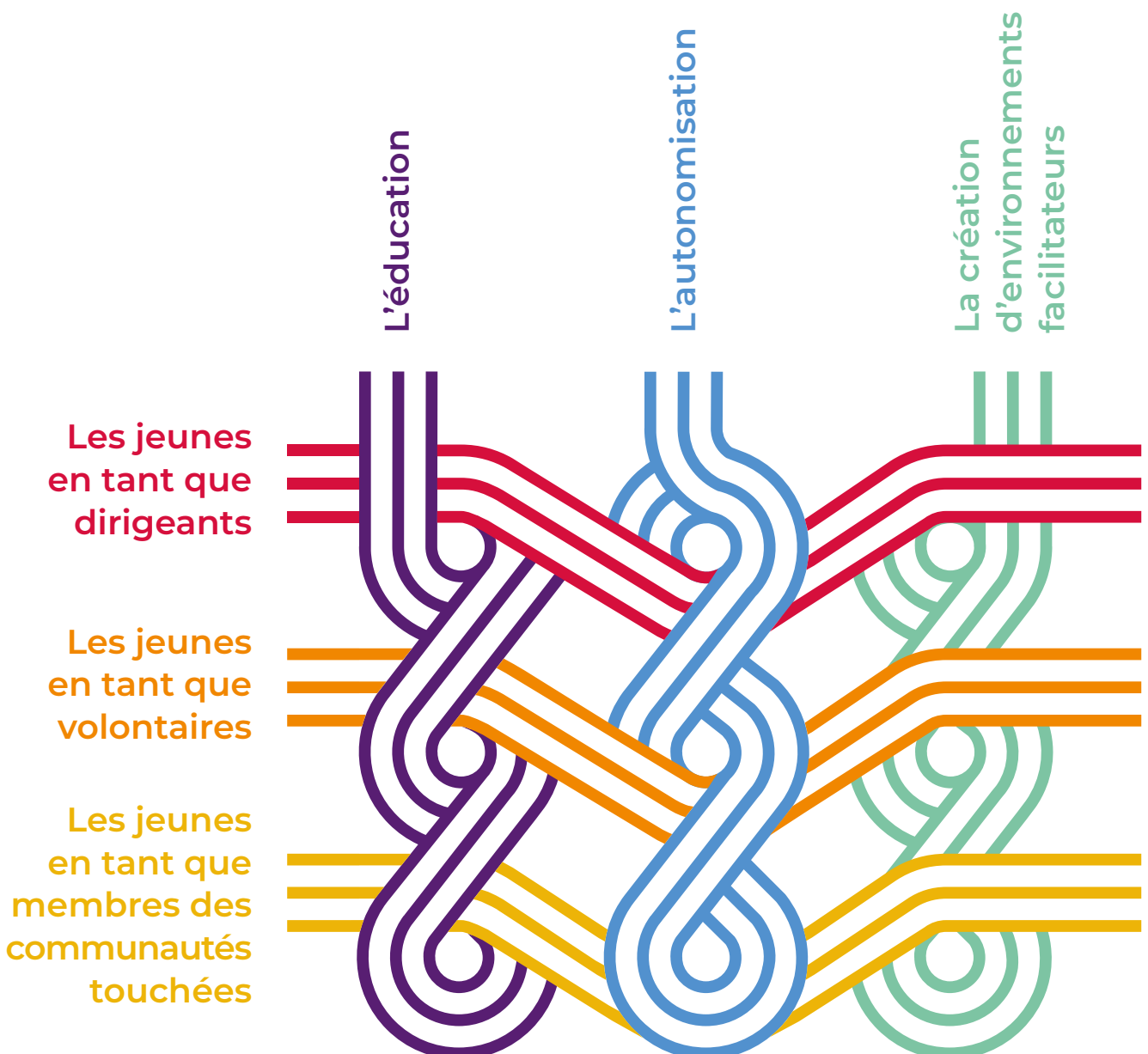
Pour garantir de manière permanente une mobilisation constructive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, il est nécessaire de comprendre les réalités des jeunes d'aujourd'hui et les facteurs qui influencent les nouvelles générations.

Nous devons donc faire en sorte que les Sociétés nationales:

- 1. Prennent la parole et agissent en faveur de causes justes et bonnes.** Les jeunes sont attirés par les organisations qui prennent la parole et dénoncent ce qui « n'est pas juste ». Le réseau de la Fédération internationale peut, toujours dans le strict respect de ses Principes fondamentaux, s'exprimer davantage et de diverses manières dans l'intérêt des personnes qu'il sert. Notre neutralité n'est pas synonyme de silence. Nos volontaires, nos jeunes et les communautés dont ils sont issus doivent être entendus sur les questions qui affectent leur capacité de prospérer. En outre, la capacité de créer des espaces destinés à amplifier la voix des jeunes constitue un avantage concurrentiel pour les organisations.
- 2. Mettent la durabilité au premier plan et au centre de tout ce que nous faisons.** Pour attirer les jeunes générations, le réseau de la Fédération internationale gagnerait à mener une réflexion critique sur sa propre empreinte environnementale et à communiquer de manière transparente sur la façon dont sa politique environnementale oriente ses opérations et ses programmes.
- 3. Investissent dans une image de marque centrée sur les valeurs dans les espaces en ligne.** Le réseau de la Fédération internationale peut encore renforcer son image de marque humanitaire et sa présence en ligne afin de mieux attirer les jeunes et de tenir compte de leurs intérêts et des causes qui les concernent.
- 4. Offrent des possibilités variées et flexibles pour mener des activités de volontariat efficaces.** Le réseau de la Fédération internationale doit revoir son approche traditionnelle de façon à s'adapter aux besoins individuels des volontaires, tout en maintenant les besoins des communautés qu'il sert au centre de l'organisation de son assistance. Conformément à la Politique de la Fédération internationale relative au volontariat, nous devons transformer et compléter les possibilités de volontariat traditionnelles par des formes plus variées, comme le volontariat virtuel, le volontariat spontané, le micro-volontariat, les campagnes en ligne, le volontariat qualifié/spécialisé, le volontariat d'entreprise, le volontariat collectif, le volontariat autogéré ou toute combinaison de ces approches.
- 5. Servent de plateformes inclusives pour créer des réseaux sociaux auto-organisés et promouvoir la santé mentale et le bien-être.** Le réseau de la Fédération internationale doit s'efforcer de renforcer les filets de sécurité sociale et le sentiment d'appartenance des enfants, des adolescents et des jeunes adultes à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge. Pour ce faire, les sociétés nationales peuvent favoriser des liens solides entre les intérêts personnels, professionnels, culturels et sociaux. En outre, pour devenir des havres de bien-être et de bonne santé mentale, elles doivent agir selon les recommandations du Manifeste de la jeunesse

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES JEUNES

Une jeunesse forte pour
des SN plus fortes



NOS APPROCHES

Dans cette section, nous développons les approches spécifiques que le réseau de la Fédération internationale applique pour garantir une mobilisation constructive de la jeunesse. Ces approches pratiques s'appuient sur les concepts institutionnels (voir la section « Concepts clés ») et sous-tendent l'ensemble des orientations stratégiques et des actions recommandées pour les trois possibilités de mobilisation de la jeunesse, qui sont présentées dans la section suivante.

Approche conduite par les jeunes et approuvée par la Société nationale

Le réseau de la Fédération internationale n'est pas un réseau composé de jeunes ou dirigé par des jeunes, et les Sociétés nationales ne sont pas non plus des organisations de jeunes au sens traditionnel. Néanmoins, les jeunes constituent un groupe important au sein des Sociétés nationales. C'est là qu'intervient l'approche conduite par les jeunes et approuvée par la Société nationale, qui encourage la création d'espaces Jeunesse et d'espaces intergénérationnels afin de garantir une mobilisation constructive dans le cadre de laquelle les jeunes se voient accorder confiance et autonomie.

Cette approche exige par ailleurs que la Société nationale garantisse à la fois l'action menée par les jeunes et les engagements ou les initiatives de développement de la jeunesse, ce qui peut consister à mettre en place des structures décisionnelles dirigées par les jeunes, à financer des projets communautaires menés par des jeunes, à recruter du personnel à temps plein pour faire avancer la mobilisation de la jeunesse et à s'ouvrir à de nouveaux domaines d'activité thématiques par le biais de programmes dirigés par des jeunes.

Avec l'approche conduite par les jeunes et approuvée par la Société nationale, nous :

1. reconnaissons que la mobilisation de la jeunesse sert d'instrument pour renforcer la résilience des Sociétés nationales et des communautés locales « de l'intérieur » ;
2. plaidons en faveur d'un dialogue et d'une collaboration entre les générations dans un climat de respect et de confiance ;
3. favorisons l'auto-organisation entre pairs ;
4. reconnaissons que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ne constituent pas un groupe homogène.

Les trois possibilités de mobilisation des jeunes

Nous reconnaissons trois possibilités de mobilisation des jeunes au sein du réseau de la Fédération internationale : la mobilisation des jeunes en tant que dirigeants, la mobilisation des jeunes en tant que volontaires et la mobilisation des jeunes en tant que membres des communautés touchées. Ces possibilités forment un cadre général pour mettre en œuvre des orientations stratégiques et des actions recommandées qui aident à mobiliser les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, tout en tenant compte de leur situation et de l'objectif principal de leur engagement du point de vue de la Société nationale.



© Croix-Rouge coréenne

LES JEUNES EN TANT QUE DIRIGEANTS

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui jouent un rôle moteur en tant qu'agents du changement sont considérés comme des jeunes dirigeants. Dans leur pratique du leadership, ils ne sont pas limités par une fonction ou un poste. Leurs capacités spécifiques et leurs qualités uniques façonnent leur leadership de façon à susciter et à apporter un changement positif dans le monde qui les entoure. Le fait de fournir aux jeunes des possibilités d'apprentissage et de leadership systématiques et fondées sur les compétences a un impact crucial sur la qualité du leadership au sein des Sociétés nationales et du Mouvement dans son ensemble.

Le fait de permettre aux jeunes de s'auto-organiser et de participer à des structures dirigées par leurs pairs favorise le développement du leadership. Cela permet aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes d'exprimer leurs points de vue et de s'exercer au leadership dans des contextes de pair à pair.

Pour mettre à profit les contributions positives des jeunes, les Sociétés nationales doivent créer des environnements favorables et propices qui encouragent la participation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes à la prise de décisions à tous les niveaux de la gouvernance, de la direction et de la fourniture des services.

LES JEUNES EN TANT QUE VOLONTAIRES

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui mettent leur temps et leurs compétences au service de leurs communautés en participant aux activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont des jeunes volontaires.

Au même titre que les volontaires adultes, les jeunes volontaires sont pleinement couverts par la Politique de la Fédération internationale relative au volontariat et par les normes de leur Société nationale en matière de volontariat (comme le Code de conduite, les procédures de gestion des volontaires, etc.).

Les jeunes volontaires du réseau de la Fédération internationale analysent, planifient, conçoivent, mettent en œuvre, révisent, évaluent et transforment les programmes et les services de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Grâce à leur position sociétale unique, à leurs perspectives et à leur façon d'appréhender le monde, ils sont une source d'innovation et des pionniers de l'expérimentation, ce qui enrichit les programmes et les services du réseau de la Fédération internationale.

Les Sociétés nationales doivent adapter leurs pratiques de développement du volontariat – notamment en matière de recrutement, de formation, de motivation, de fidélisation et de reconnaissance des volontaires – aux besoins, aux capacités et aux vulnérabilités des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Il est particulièrement important de comprendre la motivation et de garantir le bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui se mobilisent en tant que volontaires.



© Croix-Rouge haïtienne

Le volontariat des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ne doit pas être exclusif. Dans le cadre de leurs pratiques de volontariat, les Sociétés nationales doivent veiller à mobiliser des groupes hétérogènes de jeunes, y compris des enfants, des adolescents et des jeunes adultes issus des communautés touchées et marginalisées. Des approches adaptées peuvent être nécessaires dans les situations où le volontariat des jeunes est considéré comme une planche de salut ou implique de fournir des services en première ligne.

Les Sociétés nationales doivent accorder une attention particulière ainsi que des ressources et une protection prioritaires aux jeunes qui œuvrent en première ligne des crises et des conflits, qui font face à des aléas, à des chocs et à des catastrophes et qui travaillent de longues heures.

Les Sociétés nationales sont tenues de garantir la sécurité, la sûreté, la protection, la protection de l'intégrité personnelle et le bien-être physique et mental des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui se mobilisent en tant que volontaires, ainsi que de leur fournir une formation adéquate et adaptée à eux, des équipements de protection, une assurance et des filets de sécurité, et ce avant, pendant et après l'activité volontaire qu'ils mènent.

LES JEUNES EN TANT QUE MEMBRES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui participent aux programmes et aux services de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne sont pas des bénéficiaires passifs de l'aide. Au contraire, ils doivent prendre part de manière active à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des programmes et des services qui leur sont destinés.

Le renforcement de la résilience (voir la section « Concepts clés ») est au cœur de l'engagement des Sociétés nationales auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes des communautés touchées par une crise. L'objectif premier des Sociétés nationales est de les aider à rebondir, en s'appuyant sur leurs compétences et leurs capacités, et de soutenir les efforts qu'ils déploient pour redonner aux communautés dans lesquelles ils vivent et contribuer activement à leur reconstruction.

L'évolution des modes de vie engendrée par les technologies a rendu les vulnérabilités (voir la section « Glossaire ») moins apparentes au sens traditionnel du terme. En conséquence, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent adapter leurs méthodes afin d'identifier les vulnérabilités cachées, en particulier celles des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, y compris sur le plan de la santé mentale et du bien-être général.



© Croix-Rouge thaïlandaise

Fluidité et interconnexion des trois possibilités de mobilisation de la jeunesse

Ces trois possibilités sont non pas rigides mais fluides, et un jeune peut « appartenir » à chacune d'entre elles au fil des différentes étapes de sa vie.

L'approche du réseau de la Fédération internationale, fondée sur ces trois possibilités, aide à mobiliser les jeunes des communautés touchées et à leur fournir des services humanitaires ainsi que des possibilités d'éducation, y compris des connaissances techniques et des compétences essentielles et interpersonnelles. Dans le même temps, nous mettons en œuvre des pratiques d'autonomisation et nous créons des environnements facilitateurs afin de leur permettre de rebondir après avoir été exposés à un aléa, à un choc ou à une catastrophe.

Nous aidons ainsi les enfants, les adolescents et les jeunes adultes à développer ou à renforcer leurs capacités. Il s'agit d'une étape essentielle pour leur permettre de se relever et, un jour ou l'autre, de se sentir prêts à redonner à leur communauté.

Approche fondée sur trois composantes : l'éducation, l'autonomisation et la création d'environnements facilitateurs

L'éducation, l'autonomisation et la création d'environnements facilitateurs sont essentielles pour garantir une mobilisation constructive des jeunes au sein du réseau de la Fédération internationale. Il s'agit d'une approche concrète qui permet de préparer les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, de les autonomiser et de les aider à participer au renforcement de la résilience des communautés.

Les trois composantes sont intégrées dans les orientations stratégiques et les actions recommandées présentées à la section suivante et doivent faire partie intégrante de tout plan stratégique de mobilisation de la jeunesse.

L'ÉDUCATION

Au sein du réseau de la Fédération internationale, nous imaginons un monde dans lequel chaque enfant, adolescent ou jeune adulte peut accéder en toute sécurité et de manière continue et équitable à une éducation inclusive et de qualité, afin qu'il soit en mesure de prendre soin de lui-même et des autres et de construire un avenir meilleur.

Au sein du réseau de la Fédération internationale, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes acquièrent des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs. Dans le cadre du volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, une éducation peut être fournie de manière formelle ou informelle. Le but est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences polyvalentes, telles que des compétences essentielles, des compétences interpersonnelles et des compétences techniques.

L'éducation humanitaire fait référence à l'approche unique du réseau de la Fédération internationale en matière d'éducation qui permet aux personnes – en particulier aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes – d'analyser les situations d'un point de vue humanitaire et de développer les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires pour agir dans l'esprit des Principes fondamentaux. Ils sont ainsi à même de prendre soin d'eux-mêmes et des autres et, de ce fait, de contribuer à renforcer la résilience, l'inclusion sociale et la paix au sein de leur famille, de leur communauté et de la société.

L'éducation dans les situations d'urgence consiste plus précisément à faire en sorte que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui se trouvent dans des situations de crise (telles qu'un conflit, une catastrophe ou une épidémie) puissent accéder à une éducation, une formation et des possibilités d'apprentissage de qualité, y compris une éducation de base formelle ou alternative et des possibilités de formation professionnelle, de façon à répondre à leurs besoins physiques, psychosociaux, cognitifs et développementaux..

L'AUTONOMISATION

L'autonomisation est un autre volet du devoir de soin et de protection des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui incombe au réseau de la Fédération internationale. Il s'agit de stimuler l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes à la fois dans les contextes de pair à pair et dans les espaces intergénérationnels.



© Croix-Rouge équatorienne

L'autonomisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes au sein du réseau de la Fédération internationale peut s'articuler autour de six pratiques ou piliers qui sont adaptables et universellement applicables :

1. la participation effective des enfants, des adolescents et des jeunes adultes aux processus décisionnels, en les encourageant à donner leur avis ;
2. la création d'un environnement accueillant, sûr, favorable et inclusif qui valorise les contributions désintéressées ;
3. l'attribution de responsabilités individuelles réelles et importantes, avec l'accompagnement nécessaire ;
4. un partage équitable du pouvoir entre les différents groupes d'âge à tous les niveaux, sur la base de critères autres que l'âge ;
5. le sens de la communauté et de l'amitié ;
6. des possibilités d'apprentissage axées sur le renforcement des capacités et le développement des atouts.

LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS FACILITATEURS

La création d'environnements facilitateurs consiste à éliminer les obstacles afin de permettre et d'encourager l'action. Il s'agit notamment de réduire la bureaucratie, la hiérarchie et les pratiques inutiles qui ralentissent les processus et favorisent l'exclusivité au détriment d'une action significative et efficace menée par les jeunes. Il s'agit également de s'assurer que la culture institutionnelle, les processus, les structures, les politiques et les règlements de la Société nationale favorisent une mobilisation constructive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Au sein du réseau de la Fédération internationale, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes doivent être bien équipés et rendus autonomes. Ils doivent disposer d'espaces sûrs, accessibles et de confiance et pouvoir accéder facilement à des ressources et à des mécanismes de soutien équitables et adaptés à leur développement, afin de pouvoir devenir des agents d'un changement positif.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS RECOMMANDÉES POUR GARANTIR UNE MOBILISATION CONSTRUCTIVE DE LA JEUNESSE

Dans cette section, nous présentons des orientations stratégiques et des actions recommandées spécifiques pour garantir une mobilisation constructive de la jeunesse dans les trois voies reconnues, à savoir la

mobilisation des jeunes en tant que dirigeants, la mobilisation des jeunes en tant que volontaires et la mobilisation des jeunes en tant que membres des communautés touchées.



Mobilisation des jeunes en tant que dirigeants

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

GARANTIR LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISIONS À TOUS LES NIVEAUX DE LA DIRECTION, DE LA GOUVERNANCE ET DE LA FOURNITURE DES SERVICES (Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION AUX CATASTROPHES, D'INTERVENTION ET DE RELÈVEMENT).

Actions recommandées:

1. Reconnaître et mettre à profit les capacités de leadership des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en leur donnant les moyens de prendre des initiatives et en les faisant participer à la définition de l'orientation de la Société nationale.
2. Créer des structures dirigées par les jeunes qui permettent aux jeunes dirigeants de représenter leurs pairs et les communautés dans lesquelles ils vivent et de diffuser des informations pertinentes.
3. Veiller à ce que les jeunes disposent d'un siège permanent au sein du conseil de direction (ou tout organe équivalent), aux niveaux national et des sections, et à ce que leur représentant ait été approuvé par la Jeunesse de la Société nationale, soit un membre à part entière du conseil et jouisse du droit de vote.
4. Garantir une représentation diversifiée des jeunes (genre, âge, handicap, etc.) dans les organes décisionnels de la Société nationale, en se fondant sur la diversité des volontaires et des communautés que l'organisation sert.
5. Faire participer activement les jeunes dirigeants à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et des projets.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

RENFORCER LE RÔLE DE PREMIER PLAN DES JEUNES DANS LES EFFORTS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES BESOINS DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES.

Actions recommandées:

6. Renforcer les capacités des jeunes afin de leur permettre de plaider efficacement en faveur de diverses communautés, guidés par nos Principes fondamentaux et nos valeurs humanitaires.
7. Veiller à ce que les jeunes et leurs pairs issus des communautés touchées bénéficient de chances égales de se mobiliser et d'apprendre les uns des autres.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DES JEUNES DE FAÇON QU'ILS PUISSENT JOUER UN RÔLE DE PREMIER PLAN AUJOURD'HUI ET À L'AVENIR.

Actions recommandées:

8. Renforcer les capacités des jeunes et leur donner la possibilité d'assumer des rôles et des responsabilités de direction et de progresser dans ces rôles.
9. Offrir des possibilités d'apprentissage intergénérationnel et des possibilités de transition vers des postes de direction au sein de la Société nationale.
10. Identifier et exploiter les talents des jeunes engagés auprès de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur offrir des postes de direction

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

RENFORCER LE RÔLE DE PREMIER PLAN DES JEUNES DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET LA CRÉATION DE RÉSEAUX, DE FAÇON À PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE ET À FOURNIR AUX SOCIÉTÉS NATIONALES LES COMPÉTENCES QUI LEUR MANQUENT.

Actions recommandées:

11. Soutenir la participation des jeunes dirigeants aux plateformes externes de mise en réseau (alliances nationales de jeunes, conseils de la jeunesse, etc.) afin de promouvoir l'apprentissage, les échanges et la sensibilisation aux questions qui concernent les jeunes.
12. Désigner des jeunes dirigeants pour représenter la Société nationale dans les différents réseaux qui existent au sein du Mouvement et les soutenir dans ce rôle.

Mobilisation des jeunes en tant que volontaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

RENFORCER LA MOBILISATION CONSTRUCTIVE DES JEUNES VOLONTAIRES.

Actions recommandées:

1. Soutenir les efforts déployés par les jeunes volontaires pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et des services fournis par la Société nationale dans leurs communautés.
2. Former des partenariats en vue d'intégrer l'éducation humanitaire, y compris le droit international humanitaire, dans les programmes éducatifs formels et les activités éducatives non formelles.
3. Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes un large éventail de possibilités de volontariat qui attireront des membres des groupes sous-représentés et reflèteront la composition des communautés locales.
4. Compléter les formes et les méthodes traditionnelles de volontariat des jeunes par des formes innovantes, telles que la participation de courte durée, le volontariat virtuel et le volontariat spontané, en particulier dans les situations de crise.
5. Créer des possibilités de collaborations et de partenariats intergénérationnels pour relever les défis humanitaires.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

MOTIVER ET FIDÉLISER LES JEUNES VOLONTAIRES.

Actions recommandées:

6. Mettre en œuvre des pratiques de gestion du volontariat adaptées aux jeunes volontaires.
7. Reconnaître les volontaires comme une source de connaissances et d'expérience et continuer à offrir aux jeunes volontaires des possibilités de perfectionnement de leurs compétences qui augmenteront leur capacité d'insertion professionnelle au sein de la Société nationale et sur le marché du travail.
8. Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes des possibilités et un soutien pour passer de l'une à l'autre des formes de volontariat offertes par la Société nationale, de façon à favoriser une transition harmonieuse vers le volontariat à l'âge adulte.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

GARANTIR LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ, LA PROTECTION ET LA SÛRETÉ DES JEUNES VOLONTAIRES AVANT, PENDANT ET APRÈS LEUR PARTICIPATION AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE.

Actions recommandées:

9. Fournir aux jeunes volontaires les informations, les formations et les ressources nécessaires pour préserver leur santé physique et leur bien-être mental et protéger leurs effets personnels lorsqu'ils participent à des services et à des programmes de volontariat.
10. Adopter des approches institutionnelles pour protéger les enfants, les adolescents et les jeunes adultes contre les préjudices, les abus, les mauvais traitements ou l'exploitation, notamment par le biais de mécanismes de signalement adaptés aux jeunes.
11. Veiller à ce que les jeunes volontaires aient accès à une assurance, à d'autres filets de sécurité et à un soutien psychosocial.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR LA VALEUR AJOUTÉE QU'APPORTENT LES JEUNES VOLONTAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS NATIONALES ET DES COMMUNAUTÉS.

Actions recommandées:

12. Reconnaître et promouvoir (en interne et en externe) les pratiques, les approches et les modèles qui fonctionnent le mieux ainsi que des exemples fournis par des jeunes volontaires qui répondent aux besoins humanitaires dans leurs communautés.
13. Créer des environnements sûrs dans lesquels les jeunes peuvent proposer des approches innovantes pour répondre aux besoins des communautés touchées et de la Société nationale, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés.

Mobilisation des jeunes en tant que membres des communautés touchées



ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

PROMOUVOIR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX, LES VALEURS HUMANITAIRES ET L'ÉDUCATION HUMANITAIRE EN TANT QUE MOYENS DE RENFORCER LA RÉSILIENCE.

Actions recommandées:

1. Faire des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires l'assise d'un comportement éthique, et promouvoir l'éducation humanitaire en tant que fondement de la diplomatie humanitaire.
2. Recourir à des méthodes non formelles (y compris des approches de pair à pair) pour diffuser les Principes fondamentaux, les valeurs humanitaires et le droit international humanitaire.
3. Intégrer la notion de renforcement de la résilience des communautés dans tous les programmes associant des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

RENFORCER LES CAPACITÉS PERSONNELLES DES JEUNES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES, EN TENANT COMPTE DE LEURS BESOINS SUR LE PLAN DES COMPÉTENCES ET DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL.

Actions recommandées:

4. Offrir au personnel et aux volontaires des possibilités d'éducation et de formation afin d'améliorer leur capacité de mobiliser des jeunes de tout âge, en particulier des jeunes issus de communautés marginalisées.
5. Intégrer le soutien psychosocial dans tous les programmes Jeunesse, en mettant l'accent sur les besoins des jeunes des communautés marginalisées.
6. Renforcer les capacités des enfants, des adolescents et des jeunes adultes par le biais de leur participation aux programmes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
7. Associer les enfants, les adolescents et les jeunes adultes à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de tous les programmes auxquels ils participent.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

OFFRIR AUX JEUNES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES DES POSSIBILITÉS D'AGIR ET DE REDONNER À LEURS COMMUNAUTÉS.

Actions recommandées:

8. Élaborer des lignes directrices spécifiques pour associer les jeunes membres des communautés touchées à la fourniture des programmes et des services, en tenant compte de leurs besoins particuliers.
9. Veiller à ce que les processus décisionnels à tous les niveaux tiennent compte des voix des enfants, des adolescents et des jeunes adultes des communautés touchées.
10. Renforcer les possibilités de participation des jeunes membres des communautés touchées à tous les niveaux de la Société nationale.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

VEILLER À CE QUE TOUS LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE RESTENT PERTINENTS ET ADAPTÉS AUX BESOINS DES JEUNES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES.

Actions recommandées:

11. Réaliser des évaluations afin de déterminer la vulnérabilité et les capacités des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, ainsi que la capacité de la Société nationale de répondre à leurs besoins.
12. Travailler en collaboration avec des parties prenantes expérimentées dans le cadre de notre action auprès des jeunes des communautés touchées, en particulier en ce qui concerne la protection de l'intégrité personnelle et les programmes menés avec et pour les enfants et les adolescents.
13. Respecter le devoir de protection et de soin des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, par exemple en créant des espaces adaptés aux enfants, en particulier dans les situations de conflit armé et de crise prolongée.

ANNEXE

CONCEPTS CLÉS

La mobilisation de la jeunesse étant un processus transversal au sein des Sociétés nationales et ne pouvant pas être assurée de manière isolée, la présente section fournit une liste des concepts généraux qui sous-tendent toutes les orientations stratégiques et les actions recommandées pour les trois possibilités de mobilisation de la jeunesse. Ces concepts sont complétés par des approches clés de nature plus pratique.

Renforcement de la résilience des communautés

La **résilience** se réfère à la capacité des personnes, des communautés, des organisations et des pays d'anticiper un bouleversement, d'en réduire l'impact, de s'y adapter et de s'en relever sans compromettre leur avenir sur le long terme.

Il s'agit d'un pont qui prend appui sur deux piliers : les efforts de développement et l'aide humanitaire.

Si la fourniture d'une aide humanitaire de qualité à grande échelle, tant dans les situations d'urgence que dans les autres situations, permet de sauver des vies, les efforts de développement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge servent d'outils pour s'attaquer aux causes profondes et promouvoir des solutions durables. Au sein du réseau de la Fédération internationale, les efforts de développement et l'aide humanitaire sont intimement liés.

Développement des Sociétés nationales

Au sein du réseau de la Fédération internationale, les aspects du renforcement de la résilience liés au développement sont également connus sous le nom de « **développement des Sociétés nationales** ». Celui-ci combine le développement organisationnel et le renforcement des capacités. Il est bien établi qu'il incombe à chaque Société nationale de garantir son propre développement afin de s'améliorer et d'améliorer ses programmes et ses services. Toutefois, le principal impact des efforts de développement des Sociétés nationales, que ce soit pour ces dernières ou pour le réseau de la Fédération internationale, est mesuré de manière externe. Le succès de nos efforts de développement des Sociétés nationales est en définitive corrélé à l'influence durable qu'ont les Sociétés nationales sur le renforcement de la résilience des communautés.

Par le biais de ses recommandations, la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse contribue à renforcer la résilience d'un groupe vaste et essentiel. Plus les enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont résilients au sein des communautés et plus ils sont engagés au sein de nos Sociétés nationales, mieux ils rebondissent, tandis que les communautés et les institutions deviennent intrinsèquement plus résilientes. La Stratégie permet à la fois aux programmes et aux services humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'atteindre efficacement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et aux efforts de développement des Sociétés nationales de miser sur les contributions uniques des enfants, des adolescents et des jeunes adultes pour faire avancer la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et assurer la continuité institutionnelle.

Toute Société nationale est plus susceptible de parvenir à renforcer la résilience des communautés grâce à une mobilisation constructive de la jeunesse lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies :

1. La Société nationale accepte les enfants, les adolescents et les jeunes adultes pour ce qu'ils sont, et ses dirigeants assument la responsabilité d'instaurer une culture institutionnelle de confiance qui favorise une mobilisation constructive de la jeunesse, y compris la reconnaissance de la valeur ajoutée et des contributions uniques des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.
2. Toutes les parties prenantes de la Société nationale adhèrent aux principes clés d'une mobilisation constructive de la jeunesse et les appliquent.
3. La Société nationale élabore des plans stratégiques pour mobiliser les jeunes de manière constructive et holistique.
4. La Société nationale s'appuie sur une vision à long terme de la mobilisation de la jeunesse, investit dans celle-ci et reconnaît qu'elle joue un rôle clé dans la fourniture des programmes et des services, la continuité institutionnelle et le renouvellement des dirigeants.

Évaluation améliorée de la vulnérabilité et des capacités (EAVC)

L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités, une approche bien connue de la Fédération internationale pour réaliser des évaluations des risques pour les communautés, est un processus d'enquête participatif conçu pour évaluer et traiter les risques majeurs qui touchent les communautés et renforcer leur résilience. Elle vise à déterminer la vulnérabilité des personnes face aux risques et leur capacité d'y faire face.

Du fait de leur caractère participatif, les outils d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités peuvent être adaptés avec efficacité à différents groupes de population et d'âge.

L'évaluation améliorée de la vulnérabilité et des capacités (EAVC) est adaptée pour mieux analyser les différentes caractéristiques des communautés résilientes. Pour l'instant, elle comprend des considérations relatives aux changements climatiques ainsi qu'au genre et à la diversité, et des conseils pour réaliser des évaluations dans les contextes urbains. À l'avenir, elle fournira également des recommandations pour réaliser des évaluations dans les contextes fragiles et les situations de conflit, ainsi que pour utiliser les outils numériques.

Lorsqu'on travaille avec des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et qu'on leur vient en aide, il est extrêmement important de veiller à ce que l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités couvre les questions liées à la protection (y compris de l'intégrité personnelle) et au bien-être, puis de tenir compte des résultats dans nos opérations, nos programmes et nos services.

Nous définissons **la vulnérabilité** comme une combinaison de conditions déterminées par des facteurs ou des processus physiques, sociaux, économiques, environnementaux et politiques, qui augmentent les risques et la sensibilité des personnes à l'impact des aléas ou des chocs.

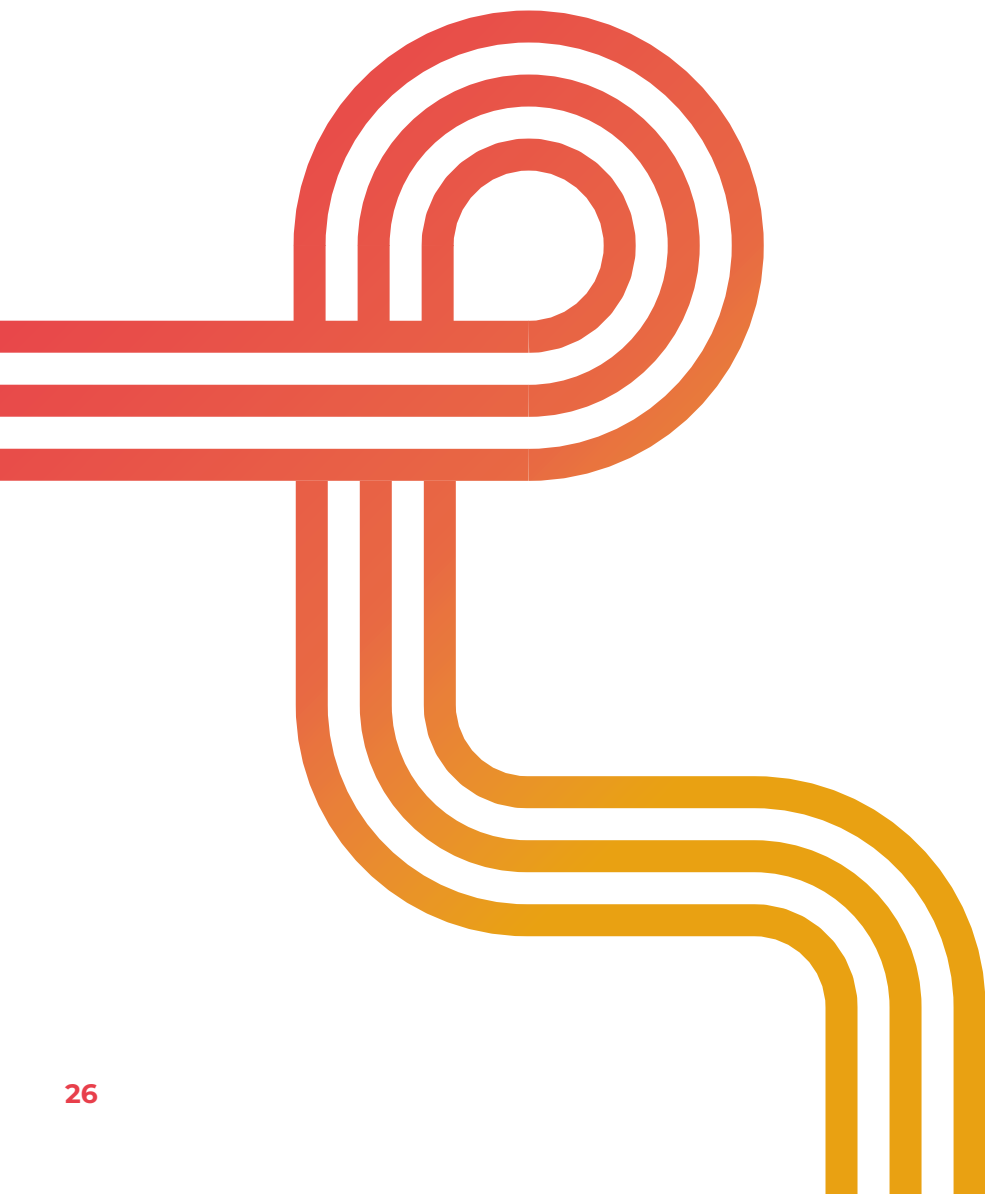
Lorsqu'on travaille avec des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, il est extrêmement important de souligner que la vulnérabilité ne doit pas être considérée comme un aspect permanent de l'identité d'une communauté ou d'une personne.

Les praticiens de la mobilisation de la jeunesse sont encouragés à prendre conscience des idées superficielles qui sont associées à l'âge, à la taille physique, à la dépendance à l'égard des autres ainsi qu'à l'image que l'on se fait de la force et de l'expérience des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Ces prises de conscience sont essentielles pour éviter que les jeunes ne soient ouvertement traités de manière différente.

Interaction avec les communautés et redevabilité à leur égard (CEA)

La mobilisation constructive des jeunes fait partie intégrante de l'approche de la Fédération internationale en matière de CEA, mais des approches avancées et fondées sur des données probantes sont nécessaires pour garantir la mobilisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et la redevabilité à leur égard.

Habituellement, les responsables de la CEA, en tant que membres des communautés touchées, établissent facilement des liens avec les groupes qu'ils servent. Toutefois, il ressort souvent des observations que les outils actuels de CEA ne sont pas conçus pour recueillir des données spécifiques sur les jeunes. Dans la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse, nous soulignons l'importance de mettre en œuvre des programmes fondés sur des données probantes et sur des évaluations qui fournissent des informations spécifiques sur les jeunes. En outre, la SMJ renforce l'approche relative à l'interaction avec les communautés et à la redevabilité à leur égard en proposant des possibilités supplémentaires pour mobiliser les jeunes en tant que dirigeants et en tant que volontaires et en fournissant un cadre de mobilisation fondé sur trois composantes .



ÉVALUATION DU SUCCÈS ET DE L'IMPACT

La SMJ s'étalera sur une période de mise en œuvre de dix ans, avec deux rapports d'avancement quinquennaux. Les étapes clés comprendront son lancement en 2024, la soumission en 2030 du premier rapport d'avancement présentant des exemples de pratiques des Sociétés nationales et la soumission en 2034 du second et dernier rapport. La Commission de la jeunesse de la Fédération internationale coordonnera le rapport sur l'impact de la SMJ (2024) avec d'autres obligations statutaires, telles que l'examen de la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse (2017) prévu en 2026.

L'Étude bisannuelle de la Fédération internationale sur la mobilisation de la jeunesse au niveau mondial est le principal outil de rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SMJ. Elle s'appuie sur une série d'indicateurs qui permettent de déterminer si la Société nationale remplit les exigences approuvées à l'échelle mondiale. Parmi l'ensemble des indicateurs définis dans la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse, les six éléments fondamentaux énoncés ci-après aident la Société nationale à mettre en place des bases solides pour garantir une mobilisation fructueuse de la jeunesse dans l'ensemble de l'organisation.

Les six éléments fondamentaux qu'une Société nationale doit respecter sont les suivants :

1. la Société nationale a élaboré une politique relative à la jeunesse propre, sur la base de la Politique relative à la jeunesse de la Fédération internationale ;
2. la Société nationale a élaboré une stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse propre, sur la base de la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse de la Fédération internationale ;
3. un siège du conseil de direction de la Société nationale est réservé aux jeunes, dont le représentant jouit du droit de vote ;
4. la Société nationale dispose d'une structure dirigée par des jeunes ;
5. la Société nationale dispose d'un budget consacré à la mobilisation de la jeunesse (projets dirigés par des jeunes et développement de la jeunesse) ;
6. la Société nationale compte un membre du personnel chargé de faire avancer la mobilisation de la jeunesse.

Au niveau national, [l'outil d'auto-évaluation de la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse](#) permet aux Sociétés nationales d'évaluer leurs propres pratiques en matière de mobilisation de la jeunesse à l'aune des engagements et des documents de référence approuvés à l'échelle mondiale.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le succès de la mise en œuvre des orientations stratégiques et des actions recommandées énoncées dans la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse exige un effort collectif. Dans un souci de redevabilité, la présente section clarifie les principaux rôles et responsabilités des parties prenantes clés pour faire avancer la mobilisation de la jeunesse.

Dirigeants de la Société nationale

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

1. Approuver une vision de la Société nationale visant à améliorer la fourniture des services et des programmes, à garantir la continuité institutionnelle et à faciliter un renouvellement des dirigeants axé sur une collaboration égalitaire entre les générations.
2. Amorcer et prioriser la mise au point :
 - a. d'une stratégie nationale de mobilisation de la jeunesse, en invitant la Société nationale à adapter la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse au contexte local ;
 - b. d'une structure décisionnelle dirigée par les jeunes au sein de la Société nationale ;
 - c. de textes statutaires tels que des statuts/un règlement intérieur de la jeunesse, des chapitres consacrés à la jeunesse dans les statuts de la Société nationale, etc.
3. Définir une série d'actions recommandées essentielles pour mettre rapidement en œuvre l'engagement de la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse en faveur de la collaboration entre les générations, comme la création d'espaces réservés aux jeunes à tous les niveaux de la structure décisionnelle de la Société nationale.
4. Inscrire régulièrement la fourniture d'informations sur l'état d'avancement de la mobilisation de la jeunesse à l'ordre du jour du conseil de direction.
5. Plaider en faveur des principes clés d'une mobilisation constructive de la jeunesse ainsi que du devoir collectif de protection de l'intégrité personnelle au sein de la Société nationale (structures de direction et de gouvernance, opérations, services et programmes nationaux).



DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

1. Diffuser les éléments opérationnels pertinents de la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse dans l'ensemble de la Société nationale d'une manière et dans un format accessibles (sections locales, responsables des programmes et des services, organes de gouvernance).
2. Diriger l'élaboration de la stratégie nationale de mobilisation de la jeunesse en collaboration avec les jeunes, y compris les indicateurs de succès qui seront utilisés en interne.
3. Intégrer le plan d'action relatif à la mobilisation de la jeunesse dans les plans stratégiques et opérationnels de la Société nationale.
4. Aligner les textes statutaires, les politiques, les stratégies et les pratiques opérationnelles existants sur les décisions de gouvernance relatives à la mobilisation de la jeunesse et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation de la jeunesse au niveau local.
5. Former le personnel et les membres de la gouvernance à la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse, en mettant l'accent sur la protection de l'intégrité personnelle et le devoir de protection.
6. Mettre en place des processus afin de reconnaître en tout temps les contributions collectives des jeunes à l'action de la Société nationale, en veillant à ce que ces processus soient alignés sur les valeurs et les priorités des jeunes.
7. Veiller à allouer des ressources humaines et financières suffisantes pour faire avancer la mobilisation de la jeunesse, en incluant des dispositions relatives au financement dans les programmes, les services et les activités opérationnelles.

COMMISSION DE LA JEUNESSE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE, AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL DE DIRECTION (CONFORMÉMENT AUX TEXTES STATUTAIRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE)

1. Promouvoir la Politique relative à la jeunesse et la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse de la Fédération internationale en tant qu'outils institutionnels au service du développement des Sociétés nationales.
2. Plaider en faveur des six éléments fondamentaux (voir « ANNEXE : Évaluation du succès et de l'impact ») pour garantir une mobilisation constructive de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale.
3. Conseiller le secrétaire général de la Fédération internationale sur les moyens de faire avancer la mobilisation de la jeunesse, conformément aux Statuts de la Fédération.
4. Suivre les progrès réalisés par les Sociétés nationales pour adapter la SMJ à leur contexte et à leurs circonstances propres.
5. Consulter les jeunes du monde entier et veiller à ce que les organes statutaires du Mouvement prennent leurs opinions en considération.
6. Promouvoir des pratiques fondées sur des données probantes en matière de mobilisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.
7. Représenter les intérêts des réseaux Jeunesse régionaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, garantir leur participation active et soutenir leur développement.
8. Plaider en faveur d'un dialogue et d'une collaboration égalitaires entre les générations.

SECRETARIAT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

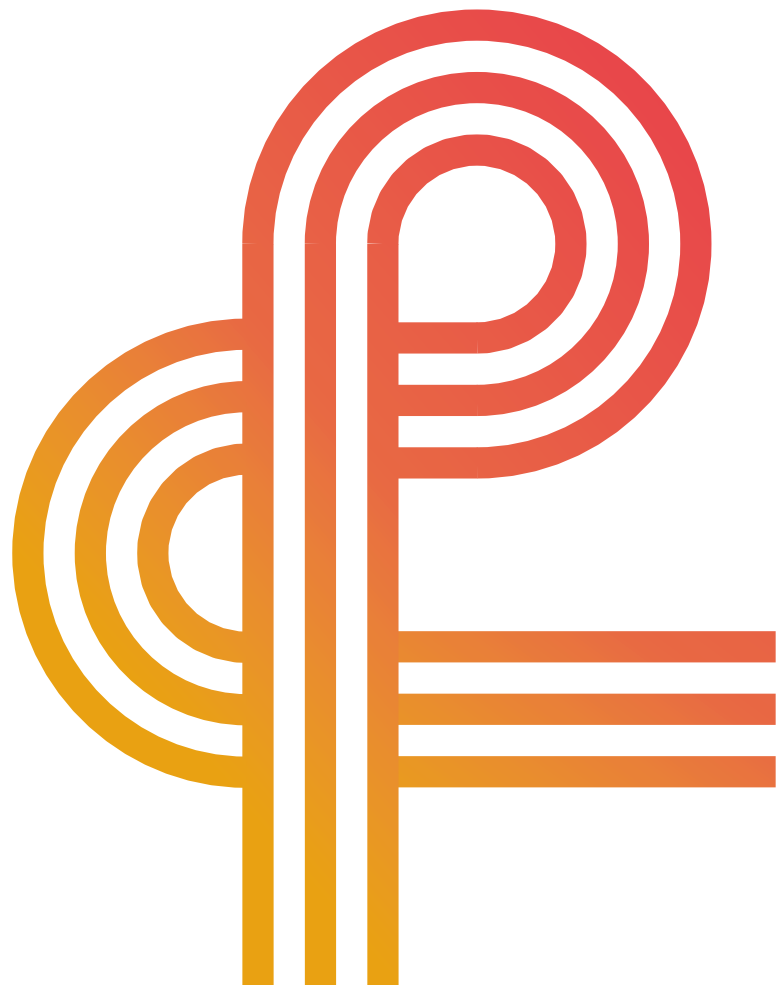
1. Intégrer les principes clés d'une mobilisation constructive de la jeunesse dans les programmes, les opérations, les efforts de développement et les structures de gestion des Sociétés nationales.
2. Faciliter l'élaboration de stratégies nationales de mobilisation de la jeunesse en tant que pilier du développement des Sociétés nationales.
3. Veiller à allouer des ressources humaines et financières suffisantes pour faire avancer la mobilisation de la jeunesse, en particulier pour mettre en œuvre le plan de travail de la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale et les priorités opérationnelles pertinentes au niveau régional.
4. Fournir, au besoin, un soutien technique aux Sociétés nationales – par le biais principalement de l'apprentissage entre pairs – pour développer leurs services et leurs programmes de mobilisation de la jeunesse ainsi que leurs structures dirigées par des jeunes.

RÉSEAUX JEUNESSE RÉGIONAUX (SUR LA BASE DES LIGNES DIRECTRICES ET DE LA BOÎTE À OUTILS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE RELATIVES AUX RÉSEAUX JEUNESSE, 2023)

1. Coordonner les activités de sensibilisation et les initiatives conjointes de leurs membres afin de renforcer leur coopération ainsi que l'identité commune de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au niveau régional.
2. Faciliter les partenariats et mettre en place des mécanismes de reconnaissance axés sur l'innovation et le partage des connaissances (collecte et présentation des expériences, et consignation des enseignements tirés et des bonnes pratiques).
3. Encourager et promouvoir les possibilités de développement du leadership et les responsabilités de haut niveau chez les jeunes.
4. Participer à la définition des politiques et des stratégies mondiales, en mettant en évidence les contextes régionaux et en relayant les priorités sous-régionales.
5. Veiller à ce que les décisions à l'échelon mondial restent pertinentes et applicables aux niveaux régional, sous-régional et national.
6. Faciliter la communication dans les deux sens entre la Fédération internationale au niveau mondial et les Sociétés nationales.

JEUNES OCCUPANT DES FONCTIONS DE LEADERSHIP OFFICIELLES (EN POSTE) ET NON OFFICIELLES (SANS POSTE)

1. Diriger la diffusion de la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse et l'élaboration de stratégies nationales de mobilisation de la jeunesse.
2. Encourager et diriger la mise en œuvre des principes clés d'une mobilisation constructive de la jeunesse au sein des Sociétés nationales.
3. Travailler en collaboration avec les jeunes dirigeants d'autres Sociétés nationales afin de formuler des politiques et des stratégies, d'élaborer des programmes et de favoriser le partage des connaissances et le soutien entre pairs.
4. Participer et inviter au dialogue et à la collaboration entre les générations afin de faire avancer la mobilisation de la jeunesse.
5. Partager les expériences et les pratiques inspirantes dans le cadre de l'action menée par les jeunes et du développement de la jeunesse, y compris les contributions des jeunes à la gouvernance et à la direction des Sociétés nationales.
6. Recueillir des informations sur la situation actuelle ainsi que sur les possibilités et les besoins émergents.



GLOSSAIRE

AUTONOMISATION

Il s'agit d'une approche qui stimule l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes à la fois dans les contextes de pair à pair et dans les espaces intergénérationnels.

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Le développement organisationnel porte spécifiquement sur les éléments fondamentaux qui contribuent au bon fonctionnement de l'organisation, à savoir son mandat, son fondement juridique, son identité, son orientation stratégique à long terme, son modèle organisationnel de base, sa stratégie de leadership, sa capacité d'anticipation et d'adaptation, et les relations entre ses différentes composantes ou entre la Société nationale et l'environnement dans lequel elle intervient, y compris son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics. Fondé sur une approche systémique, le développement organisationnel vise à résoudre les problèmes complexes sur le plan institutionnel et à créer des environnements propices à un changement qualitatif.

ÉDUCATION

Dans le cadre du volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, une éducation peut être fournie de manière formelle ou informelle. Le but est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences polyvalentes, telles que des compétences essentielles, des compétences interpersonnelles et des compétences techniques.

ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

L'éducation dans les situations d'urgence consiste plus précisément à faire en sorte que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui se trouvent dans des situations de crise (telles qu'un conflit, une catastrophe ou une épidémie) puissent accéder à une éducation, une formation et des possibilités d'apprentissage de qualité, y compris une éducation de base formelle ou alternative et des possibilités de formation professionnelle, de façon à répondre à leurs besoins physiques, psychosociaux, cognitifs et développementaux.

ÉDUCATION HUMANITAIRE

L'éducation humanitaire fait référence à l'approche unique du réseau de la Fédération internationale en matière d'éducation qui permet aux personnes – en particulier aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes – d'analyser les situations d'un point de vue humanitaire et de développer les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires pour agir dans l'esprit des Principes fondamentaux. Ils sont ainsi à même de prendre soin d'eux-mêmes et des autres et, de ce fait, de contribuer à renforcer la résilience, l'inclusion sociale et la paix au sein de leur famille, de leur communauté et de la société.

ENFANTS, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES

Les enfants sont âgés de 5 à 12 ans, les adolescents de 13 à 17 ans et les jeunes adultes de 18 à 30 ans.

ENVIRONNEMENT FACILITATEUR

La création d'environnements facilitateurs vise à éliminer les obstacles afin de permettre et d'encourager l'action. Il s'agit notamment de réduire la bureaucratie, la hiérarchie et les pratiques inutiles qui ralentissent les processus et favorisent l'exclusivité au détriment d'une action significative et efficace menée par les jeunes. Il s'agit également de s'assurer que la culture institutionnelle, les processus, les structures, les politiques et les règlements de la Société nationale favorisent une mobilisation constructive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

INTERACTION AVEC LES COMMUNAUTÉS ET REDEVABILITÉ À LEUR ÉGARD (CEA)

Il s'agit d'une méthode de travail qui reconnaît et valorise tous les membres de la communauté en tant que partenaires égaux, dont les divers besoins, priorités et préférences guident toutes nos actions. Nous y parvenons en intégrant dans nos programmes et nos opérations une participation significative de la communauté, une communication ouverte et honnête ainsi que des mécanismes permettant d'écouter les retours d'information et d'y donner suite.

LOCALISATION

Il n'existe pas de définition unique du terme « localisation ». Les signataires du Grand compromis (un accord conclu en 2016 entre certains des principaux donateurs et organismes humanitaires) se sont engagés, sous l'intitulé « apporter davantage de soutien aux intervenants locaux et nationaux et renforcer les mécanismes de financement dont ils disposent », à faire en sorte de « proposer une action humanitaire fondée sur des principes aussi locale que possible, qui ne passe à l'échelle internationale qu'en cas de besoin », tout en continuant de reconnaître le rôle crucial des acteurs internationaux, y compris dans les situations de conflit armé.

L'objectif global de la localisation est d'améliorer l'action humanitaire afin de garantir l'accès de toutes les personnes en détresse à une aide humanitaire rapide, de qualité, efficace et durable qui soit adaptée à leurs besoins. Les acteurs locaux sont la pierre angulaire de ce processus et constituent de véritables atouts, car ils jouent souvent un rôle de premier plan pour garantir une intervention et un accès rapides, l'acceptation, la rentabilité et l'établissement de lien avec le développement (c'est-à-dire pour réduire l'impact des futures crises).

La localisation s'inscrit en outre dans une logique de complémentarité : il convient de trouver un équilibre entre l'action locale et internationale afin d'optimiser les avantages comparatifs de chacune des deux méthodes et d'accroître l'efficacité de l'intervention humanitaire dans une situation donnée.

MOBILISATION DE LA JEUNESSE

Elle renvoie à la fois à l'action menée par les jeunes et au développement de la jeunesse, qui sont des domaines qui se renforcent mutuellement et qui doivent être promus de manière concomitante.

POLITIQUE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE RELATIVE À LA JEUNESSE

Fondée sur les textes statutaires, la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse définit le cadre universel régissant les activités menées avec et pour les jeunes, quels que soient la culture et le contexte. Elle sert de point de référence au niveau mondial pour garantir la cohérence et la redevabilité des efforts de mobilisation menés par les jeunes et par les Sociétés nationales. Elle présente la valeur ajoutée qu'apportent les jeunes à la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les trois possibilités de mobilisation des jeunes (en tant que dirigeants, en tant que volontaires et en tant que membres des communautés touchées) et une liste d'indicateurs de réussite en matière de mobilisation de la jeunesse au sein du réseau de la Fédération internationale.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance renvoie à l'obligation générale du personnel, des partenaires, des fournisseurs et des prestataires de la Fédération internationale de veiller à ce que les projets et programmes organisationnels soient conçus et mis en œuvre dans l'intérêt supérieur de l'enfant, à ce qu'ils n'exposent pas les enfants à des effets néfastes, notamment à des risques de violence, d'abus, d'exploitation ou de négligence, et à ce que toutes les préoccupations relatives à la sécurité des enfants au sein des communautés dans lesquelles ils interviennent soient signalées et traitées de manière appropriée.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités, ou « l'amélioration des capacités », vise à améliorer les systèmes, les approches, les procédures et les outils qui sous-tendent les capacités, les services et les programmes existants afin que l'action de la Société nationale demeure efficace, souple, accessible au plus grand nombre et en adéquation avec le mandat et la mission qui lui ont été confiés. En principe, les effets du renforcement des capacités se manifestent plus rapidement et sont plus faciles à mesurer que ceux des activités de développement organisationnel.

RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Il s'agit du collectif composé des 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui constituent les membres de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

RISQUES DE CATASTROPHE

Ils désignent les pertes potentielles en terme de vies humaines, de santé, de moyens de subsistance, de biens et d'accès aux services que pourrait subir une communauté spécifique ou une société au cours d'une période donnée.

STRATÉGIE 2030 DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

La Stratégie 2030 définit les ambitions collectives de nos 191 Sociétés nationales, soutenues par la Fédération internationale, et expose notre vision de l'organisation du futur.

STRATÉGIE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE RELATIVE À LA MOBILISATION DE LA JEUNESSE

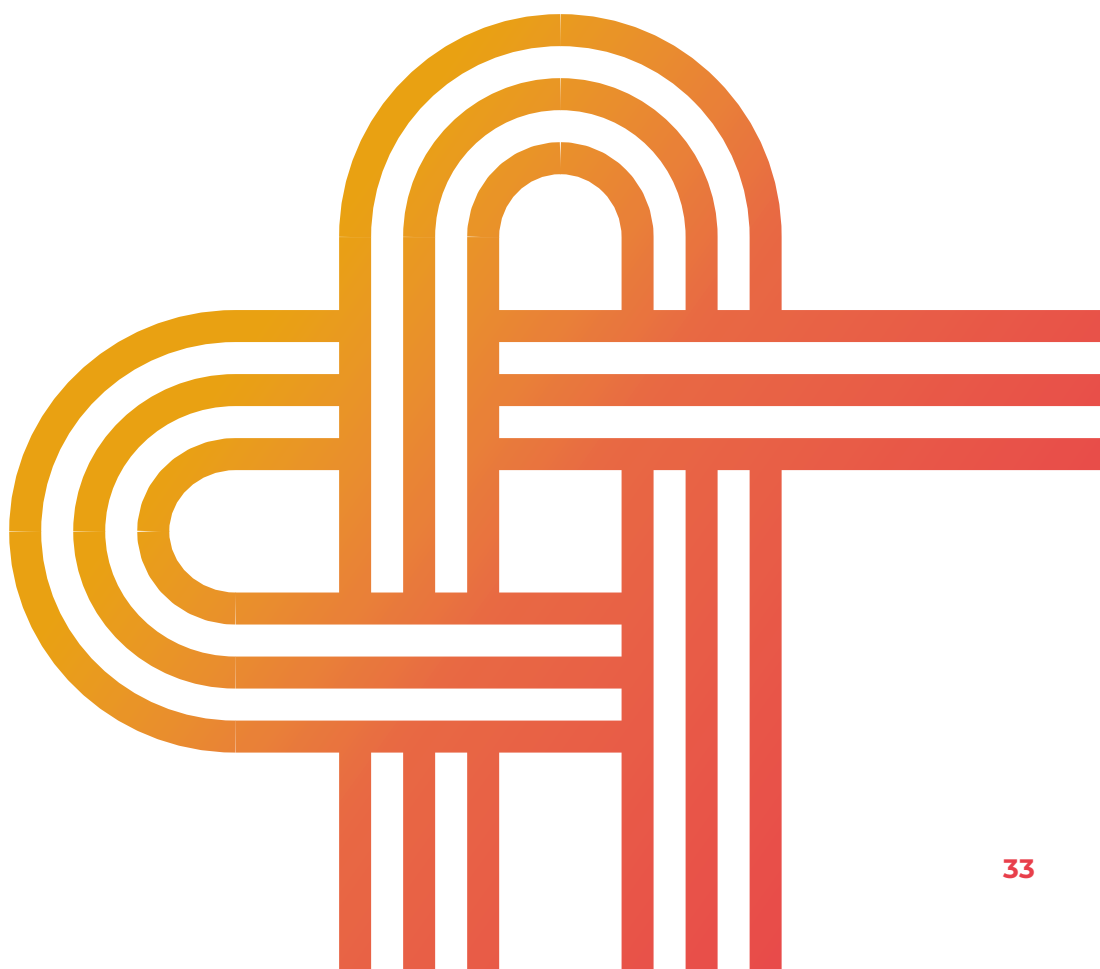
Complétant la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse, la Stratégie de la Fédération internationale relative à la mobilisation de la jeunesse présente les trois possibilités de mobilisation des jeunes et l'approche fondée sur trois composantes (l'éducation, l'autonomisation et la création d'environnements facilitateurs), et propose des orientations stratégiques concrètes et des actions recommandées pour favoriser une mobilisation constructive de la jeunesse.

SYSTÈMES DE GESTION DES VOLONTAIRES

Il s'agit des systèmes qui permettent de mobiliser et de fidéliser efficacement les volontaires existants et d'en recruter de nouveaux afin qu'ils contribuent à la mise en œuvre de programmes ou services spécifiques des Sociétés nationales qui répondent aux besoins des communautés vulnérables à l'échelle locale.

VOLONTAIRE DE LA CROIX-ROUGE / DU CROISSANT-ROUGE

Selon la Politique de la Fédération internationale relative au volontariat, un volontaire est « une personne qui mène, de façon occasionnelle ou régulière, des activités bénévoles pour le compte d'une Société nationale » .



COMMENT LA PRÉSENTE STRATÉGIE A ÉTÉ ÉLABORÉE

La présente annexe donne un aperçu du processus d'élaboration de la SMJ 2.0, en mettant l'accent sur les étapes clés, les méthodologies adoptées et les efforts collaboratifs qui ont été déployés.

CONCEPTUALISATION

La mise en œuvre du processus a été guidée par une note conceptuelle comportant des étapes précises ainsi que des résultats escomptés qui a été approuvée par la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale fin 2021. Le projet devait s'achever par la soumission de la version provisoire de la stratégie à l'Assemblée générale en 2024. Deux approches ont été privilégiées : la première visait à « examiner l'incidence de la stratégie et à la réviser, le cas échéant » et la deuxième à « l'actualiser ou à la réinventer ». L'objectif ultime était de déployer un processus inclusif, global, stratégique, axé sur le développement, dirigé par les jeunes et approuvé par les Sociétés nationales.

Une équipe de base composée de jeunes dirigeants compétents dans le domaine de la mobilisation de la jeunesse (des membres du personnel et des volontaires au sein de leur Société nationale¹) a mené à bien le projet avec le soutien de trois membres du personnel du Secrétariat de la Fédération internationale et d'un consultant spécialement recruté pour l'occasion. L'équipe de base représentait les différentes régions et respectait l'équilibre hommes-femmes. Les membres de l'équipe ont participé à quatre ateliers de rédaction² en ligne et en personne afin d'atteindre les objectifs définis dans la note conceptuelle.

ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA SMJ 2013

L'évaluation détaillée de l'impact de la mise en œuvre de la SMJ 2013 par les Sociétés nationales a constitué le fondement de l'ensemble du projet. Au total, 65 Sociétés nationales ont participé à une étude d'impact qui a mis en lumière la valeur ajoutée de la SMJ 2013 dans le cadre de leurs opérations, de leur processus décisionnel et de leurs activités auprès des communautés. L'étude d'impact a été complétée par des entretiens approfondis et structurés réalisés avec plus de 30 jeunes dirigeants, hauts dirigeants des Sociétés nationales et experts techniques œuvrant au sein de ces dernières.

Les Sociétés nationales de toutes les régions ont souligné l'efficacité de la SMJ 2013 en tant que ressource précieuse, document de référence et outil de plaidoyer. La SMJ 2013 a été saluée pour son approche complexe et globale en matière d'orientations stratégiques et d'actions recommandées qui favorise une mobilisation constructive de la jeunesse. Le fait qu'elle puisse être mise en œuvre dans la pratique par les praticiens des Sociétés nationales était également très apprécié.

Comme en témoignent les résultats de la phase d'évaluation, la SMJ 2013 ainsi que ses principaux piliers et concepts ont permis de bâtir une structure solide sur laquelle nous avons pu nous appuyer en toute confiance pour élaborer et développer la version révisée.

1 Croissant-Rouge de Malaise, Croix-Rouge argentine, Croix-Rouge libanaise, Croix-Rouge néerlandaise, Croix-Rouge philippine, Croix-Rouge portugaise, Société de la Croix-Rouge colombienne, Société de la Croix-Rouge de la République islamique d'Iran.

2 Atelier de rédaction no 1 coorganisé par la Société de la Croix-Rouge colombienne à Cali du 24 au 29 août 2022 ; atelier de rédaction n° 2 coorganisé par la Croix-Rouge philippine à Manille du 3 au 6 mai 2023 ; atelier de rédaction no 3 organisé par le Secrétariat de la Fédération internationale à Genève du 10 au 13 novembre 2023 ; atelier de rédaction no 4 organisé par le Secrétariat de la Fédération internationale à Genève du 3 au 6 avril 2024.

Selon l'évaluation de l'impact, les principaux thèmes qui devaient faire l'objet d'un examen approfondi dans la version révisée étaient les suivants : 1) l'hétérogénéité des différents groupes d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ; 2) une meilleure connaissance et l'élimination proactive des obstacles à la mobilisation constructive des jeunes à tous les niveaux ; 3) le devoir de prudence, la protection et la prise en compte des contributions, des besoins et des droits des jeunes volontaires en première ligne et/ou intervenant dans le contexte d'une crise prolongée.

Les conclusions de l'évaluation qui s'avéraient pertinentes pour faire avancer la mobilisation de la jeunesse sur le plan stratégique et politique au sein du réseau de la Fédération internationale ont été prises en compte aux fins du processus d'orientation des membres de la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale pour la période 2024-2028.

ANALYSE DOCUMENTAIRE

Compte tenu des changements rapides qui influencent le monde dans lequel vivent les jeunes, une analyse documentaire approfondie portant sur les tendances émergentes internes et externes ainsi que sur les besoins et les points de vue des enfants, des adolescents et des jeunes adultes a été réalisée. Elle a apporté des éclairages utiles concernant notre aptitude institutionnelle à être l'organisation de choix pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, et a notamment permis de déterminer si nos structures et méthodes attirent les jeunes générations actuelles et futures.

ANALYSE CONSULTATIVE DES LACUNES

En s'appuyant sur les étapes précédentes, l'équipe de base a poursuivi son travail en se livrant à un exercice de réflexion destiné à définir la portée et l'orientation de la nouvelle stratégie. De nombreux événements ont alors été organisés tout au long de l'année 2023, sur la base des principes fondamentaux qui soutiennent le projet, afin de solliciter des contributions complémentaires et d'identifier ainsi les lacunes et les différents domaines d'intérêt stratégique. Ces événements comprenaient les suivants :

1. La réunion de coopération de la jeunesse européenne en avril ;
2. L'académie mondiale des jeunes dirigeants organisée par les jeunes de la Croix-Rouge danoise en mai ;
3. Le Forum méditerranéen de la jeunesse en juin ;
4. La Conférence interaméricaine de la Fédération internationale en juin ;
5. La 5^e réunion mondiale des réseaux Jeunesse de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en juin ;
6. La réunion du réseau Jeunesse du Pacifique en juin ;
7. La réunion du réseau Jeunesse d'Afrique australe en juillet ;
8. La réunion du réseau Jeunesse d'Asie de l'Est en juillet ;
9. La Conférence panafricaine en septembre ;
10. La session conjointe de la Commission de la jeunesse et du Conseil de direction de la Fédération internationale en octobre ;
11. Les académies des jeunes dirigeants en Afrique et en Asie-Pacifique organisées par les jeunes de la Croix-Rouge danoise en octobre et novembre.

DOMAINES D'INTÉRÊT STRATÉGIQUE

En combinant les données obtenues dans le cadre des précédentes étapes non linéaires du projet, les différents domaines d'intérêt stratégique ont fait l'objet d'un examen approfondi. Les thèmes prioritaires comprenaient les suivants : A) la protection et la création d'espaces sûrs et adaptés aux enfants ; B) la compréhension des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en tant que catégorie de population ; C) la catégorie hétérogène que forment les jeunes. Par ailleurs, ces thèmes coïncidaient avec les conclusions de l'évaluation de l'impact de la SMJ 2013 qui a été enregistrée et considérée comme une validation indépendante de la trajectoire empruntée par l'équipe de base.

VERS L'APPROBATION DE LA STRATÉGIE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après avoir procédé à plusieurs améliorations, la première version de la SMJ 2024 a fait l'objet de consultations approfondies. Elle a été diffusée en anglais, en français, en espagnol, en arabe et en russe, et 92 Sociétés nationales ont communiqué des retours d'information détaillés. Parmi ces 92 contributions individuelles, nous avons reçu des réponses de la part d'un quart des Sociétés nationales de la région Asie-Pacifique. Près de 70% des Sociétés nationales européennes et d'Asie centrale ont répondu à l'enquête, et environ 50% des Sociétés nationales du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Afrique et des Amériques ont exposé leurs points de vue dans le cadre des consultations. En outre, les réseaux régionaux et sous-régionaux d'Asie-Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale ont fait part de leurs retours d'information collectifs, en soulignant l'importance accrue des identités régionales

et sous-régionales au sein des réseaux Jeunesse. Dans l'ensemble, la grande majorité des Sociétés nationales (plus de 90%) estimaient que la version provisoire de la stratégie était claire et accessible et qu'elle constituait un document d'orientation qui favoriserait le renforcement de l'action locale menée par les jeunes. Elles la considéraient en outre comme un outil pertinent pour combler les lacunes dans les pratiques adoptées par les Sociétés nationales et faire de la mobilisation de la jeunesse un véritable pilier de leur développement, ce qui est essentiel pour atteindre les objectifs définis dans la Stratégie 2030. Toutes les données relatives aux changements et aux améliorations ont été minutieusement analysées, regroupées, pondérées en fréquence et présentées à l'équipe de base sans exception. L'équipe de base les a ensuite examinées en s'appuyant sur les principes convenus, puis a pris les décisions finales et déterminé les mesures à mettre en œuvre pour chaque suggestion. Les décisions ont été accompagnées de justifications pour des raisons de redevabilité et ont guidé le déroulement de la session d'élaboration de la deuxième version. Un rapport de consultation détaillant les prochaines étapes a été transmis au réseau de la Fédération internationale ainsi qu'aux différents bureaux du Secrétariat. La deuxième version de la stratégie validée par l'équipe de base a été présentée pour examen à la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale et approuvée par celle-ci pour être soumise au Conseil de direction de la Fédération internationale en tant que document officiel en vue de l'Assemblée générale 2024. Après avoir reçu les documents officiels de l'Assemblée générale, les Sociétés nationales ont eu l'occasion de formuler des retours d'informations complémentaires sur le document, et les propositions ont été consignées et prises en compte.

RESOURCES

1. Centre de la Fédération internationale pour le climat, [Stratégie pour les jeunes — Action climatique, 2022.](#)
2. Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, [Child Friendly Spaces in Humanitarian Settings : Introductory Training Workbook, 2022.](#)
3. Comité permanent interorganisations, [With us & for us : Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises,](#) en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Conseil norvégien pour les réfugiés dans le cadre du Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2020.
4. Commission de la jeunesse de la Fédération internationale, [« Youth Manifesto on Mental Health », 2022.](#)
5. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), [« Limitless - Solferino Academy ».](#)
6. Fédération internationale, [Community Engagement and Accountability \(CEA\) Strategy 2023-2025,](#) Genève, 2023.
7. Fédération internationale, [Data Playbook Toolkit,](#) Genève, 2023.
8. Fédération internationale, [Lignes directrices et boîte à outils relatives aux réseaux Jeunesse,](#) Genève, 2023.
9. Fédération internationale, Rapport de la Commission de la jeunesse, 48^e session du Conseil de direction, Genève, 2023.
10. Fédération internationale, [Rapport sur les catastrophes dans le monde 2022 : Confiance, équité et action locale,](#) Genève, 2023.
11. Fédération internationale, [Cadre stratégique 2020-2030 relatif à l'éducation,](#) Genève, 2022.
12. Fédération internationale, outil d'aide relatif à la Politique de la Fédération internationale en matière de protection de l'enfance intitulé [« Child Safeguarding Risk Analysis »,](#) 2022.
13. Fédération internationale, [Politique de la Fédération internationale en matière de protection de l'enfance,](#) Genève, 2022.
14. Fédération internationale, [Politique relative à la protection, au genre et à l'inclusion,](#) Genève, 2022.
15. Fédération internationale, [Politique relative au développement des Sociétés nationales,](#) Genève, 2022.
16. Fédération internationale, [Politique relative au volontariat,](#) 2022.
17. Fédération internationale, [We need to do better : Climate-related disasters and child protection in Eastern and Southern Africa,](#) Genève, 2022.
18. Fédération internationale, [Boîte à outils relative à l'engagement communautaire et à la redevabilité,](#) Genève, 2021.
19. Fédération internationale, [« En première ligne face à la pandémie de Covid-19 : Document de travail assorti de recommandations de principe et d'un recueil de ressources »,](#) Genève, 2021.

20. Fédération internationale, [Global Safeguarding Action Plan 2022-2025](#), Genève, 2021.
21. Fédération internationale, [Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement communautaire et la redevabilité](#), Genève, 2021.
22. Fédération internationale, [Guide de mise en œuvre : Normes visant à faciliter la sûreté, la sécurité et le bien-être des volontaires](#), Genève, 2021.
23. Fédération internationale, [Lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires — Manuel de formation](#), Genève, 2021.
24. Fédération internationale, [Stratégie 2030](#), Genève, 2021.
25. Fédération internationale, [Technical Guidelines for National Society Programming Against Child Marriage](#), Genève, 2021.
26. Fédération internationale, [Youth Engagement Self-Assessment Toolkit](#), Genève, 2020.
27. Fédération internationale, [Alone and Unsafe : Children, migration and sexual and gender-based violence](#), Genève, 2018.
28. Fédération internationale, [Normes minimales relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans les situations d'urgence](#), Genève, 2018.
29. Fédération internationale, [Politique relative à la jeunesse](#), Genève, 2018.
30. Fédération internationale, [Child Friendly Spaces in Emergencies : Lessons Learned Review](#), Genève, 2017.
31. Fédération internationale, [Manual on Smart Practices for Working with Migrant Unaccompanied and Separated Children in the Europe Region](#), Genève, 2017.
32. Fédération internationale, [PASSA Youth Manual and Toolkit](#), Genève, 2017.
33. Fédération internationale, [« Position Paper : Protection and Assistance for Children on the Move »](#), Genève, 2017.
34. Fonds d'équipement des Nations Unies, [« Time to 'Youth-Up' – the Status Quo Simply Has to Be Adjusted »](#), Capital Finance International (CFI), 2023.
35. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, [Key Takeaways from the Youth and the SDGs Online Consultation](#), 2023.
36. Forum économique mondial, [The Global Risks Report 2023](#), 18e édition, 2023.
37. Gayathri Nagasubramaniam, Matthew Brooks Fleet et Gabriela Duran, « Leadership Identity Development and RCRC Youth Engagement practice : Literature review », 2019.
38. Jonghyeong Park, « The Relationship between Power and Freedom in the Development Apparatus. History, Theory, and Practice of Development », 2022.
39. Nations Unies, [« Notre programme commun — Intégrité de l'information sur les plateformes numériques »](#), Note d'orientation no 8, 2023.
40. Programme des Nations Unies pour le développement, [2023 Global Multidimensional Poverty Index \(MPI\) : Unstacking global poverty : Data for high impact action](#), New York, 2023.
41. Programme des Nations Unies pour le développement, [« The Diagnostic Tool of the Online Community Engagement Resource Hub »](#).





**STRATÉGIE DE LA FÉDÉRATION
INTERNATIONALE RELATIVE À LA
MOBILISATION DE LA JEUNESSE**

JETER DES PONTS, LEVER LES OBSTACLES